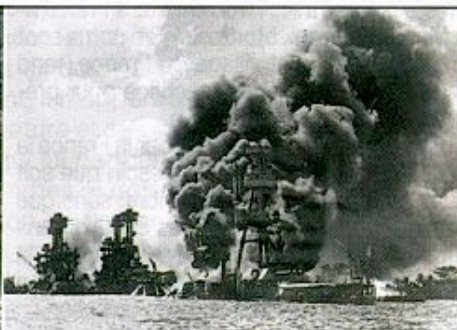


**L'ANACR
ET LE JOURNAL
DE LA RESISTANCE
VOUS PRESENTENT
LEURS MEILLEURS
VŒUX POUR 2012**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1249-1250-1251- 4^e TRIMESTRE 2011



A gauche, le porte-avions Akagi, navire-amiral de l'attaque japonaise contre la base aéronavale américaine de la baie de Pearl Harbour (Iles Hawaii) dans le Pacifique. Ci-dessus, les cuirassés West Virginia, Tennessee et Arizona, touchés par des bombes et des torpilles, s'enfoncent sous les flots. Par surprise, l'attaque nipponne plonge dans la guerre les Etats-Unis. «Vengeons Pearl Harbour, nos balles le feront»...

«TORA, TORA, TORA !»

Face à l'expansionnisme du Japon, qui depuis 1931 a conquis et détaché la Mandchourie de la Chine pour y installer l'Etat fantoche du Mandchoukouo, et qui depuis 1937 a entrepris la conquête de toute la partie orientale du territoire chinois dont sa zone côtière, commettant pour ce faire nombre de crimes contre la population civile (dont le plus tristement célèbre est le 13 décembre 1937, le massacre de Nankin, qui fit 300 000 victimes), les Etats-Unis avaient décidé en mai 1940 de déplacer leur flotte du Pacifique de ses bases californiennes à Hawaï, à Pearl Harbour.

Cette mesure fut perçue comme menaçant leurs ambitions d'hégémonie régionale par les dirigeants de l'Empire Nippon, présent dans le Pacifique central dans les anciennes colonies allemandes des îles Mariannes et Marshall, dont il avait reçu l'administration sur mandat de la Société des Nations en 1920.

L'embargo sur le pétrole à destination du Japon, décrété par les Etats-Unis en juillet 1941 suite à sa prise de contrôle de fait de l'Indochine française, restée sous administration pétainiste et où l'Empire du Soleil levant impose le stationnement de ses troupes ainsi que la mise à leur disposition de bases aériennes et navales, va être déterminant dans la décision d'attaquer les Etats-Unis prise par les dirigeants nippons, qui ambitionnent de s'emparer des ressources,

agricoles, minières et pétrolières de Birmanie, Malaisie et Indes néerlandaises vitales pour leur effort de guerre.

Conscients que la puissance et le potentiel industriel des Etats-Unis ne pourraient qu'aboutir dans le cas d'une guerre longue à leur victoire, les stratèges japonais vont opter pour une attaque massive éliminant pour plusieurs mois - voire années - la flotte américaine du Pacifique, alors composée notamment de trois porte-avions, le «Saratoga», le «Lexington» et «l'Enterprise», 9 croiseurs, 8 cuirassés, 28 destroyers... 231 avions et 25 000 hommes sont aussi stationnés à Hawaï.

Rassemblée dans une baie des Iles Kouriles au nord du Japon, la flotte d'attaque nipponne comprenant 6 porte-avions embarquant 414 appareils, 2 cuirassés, 3 croiseurs, 9 destroyers et 3 sous-marins, se met en route vers Hawaï le 26 novembre. Le 2 décembre 1941 le message-radio «Escaladez le Mont Nikita» envoyé par l'état-major nippon fait entrer le raid prévu sur Pearl Harbour dans sa phase opérationnelle.

Dans la nuit du 6 au 7 décembre, après avoir parcouru 5000 km en onze jours et être arrivée au point de lancement de ses avions à 500 km au nord d'Hawaï, l'escadre japonaise passe à l'attaque : une première vague de 51 bombardiers en piqué et 89 bombardiers-torpilleurs escortés de 43 chasseurs s'envole à 6 heures du matin et commence à attaquer les terrains

d'aviation hawaïens à 7 h 48, détruisant au sol la plupart des avions ; à 7 h 53, le commandant de l'attaque envoie à l'Akagi, son navire-amiral, le message - «Tora, Tora, Tora !»- annonçant la réussite de l'effet de surprise.

Durant près de deux heures - une seconde vague de 167 appareils a pris à 8 h 25 la relève de la première - bombes et torpilles vont s'abattre sur les navires américains, envoyant par le fond 4 cuirassés et 3 destroyers, endommageant 4 autres cuirassés, 3 croiseurs et divers bâtiments. 188 avions US ont été détruits, 155 endommagés ; il y a 2403 morts et 1178 blessés. Le succès japonais est cependant incomplet : les porte-avions US étaient absents.

Parallèlement au raid sur Pearl Harbour les Japonais attaquent le même jour la colonie britannique de Hong-Kong ainsi que les bases américaines aux Philippines, ils pénètrent en Malaisie.

Le 8 décembre, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et les Indes néerlandaises déclarent la Guerre au Japon. Les Etats-Unis vont se joindre aussi à la Grande-Bretagne et à l'URSS dans la lutte contre l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste et leurs alliés. La guerre devient réellement mondiale.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Le respect des dates de mémoire
- P. 4-5 : Résistance en Moselle
- P. 6 : Elise Rivet
- P. 7 : La France dépecée
- P. 8 à 11 : Les Postiers dans la Résistance
- P. 12-13 : La Résistance tchèque
- P. 14 : La Réunion rallie la France libre
- P. 15 : La Bête immonde
- P. 16-17 : Le Monde Combattant
- P. 18 à 20 : La vie de l'Association
- P. 23 : Avis de Recherche
- P. 24 : Les livres

L'ANACR EN DEUIL



FRANCK BEZIADE
Membre du Bureau
National

Notre Association a été affectée par la disparition de plusieurs camarades ayant eu au plan national un rôle important dans sa vie et son action, membres ou anciens membres du Comité d'Honneur National, du Bureau National, du Conseil National.

Nous leur rendons, en retraçant ce que fut leur engagement dans la Résistance et leur rôle dans la transmission de la mémoire, l'hommage reconnaissant qu'ils méritent.

(Voir pages 2, 21 et 22)



ANDRE CARREL
Membre du Comité
d'Honneur National

HONORER DE MANIERE SPECIFIQUE LA MEMOIRE DES VICTIMES DE CHAQUE CONFLIT

Le souvenir de près de 1 million et demi de tués, de millions de gazés, blessés et mutilés entre 1914 et 1918, de millions de veuves et d'orphelins, reste présent avec force chaque 11 novembre, lorsqu'autour des Monuments aux Morts où leurs noms sont gravés, la Nation, dans chaque ville et village de France, rend annuellement depuis 1922 hommage à leur sacrifice pour préserver l'indépendance et l'intégrité de notre pays.

L'ampleur inégalée du drame qu'a représenté pour la France la Première Guerre mondiale justifierait s'il en était besoin que soit gardée sa spécificité à la cérémonie du 11 novembre, sans que lui soit associée la mémoire des victimes d'autres conflits dans lesquels notre pays fut impliqué quand son indépendance et la liberté de son peuple furent à nouveau menacées, ou lorsqu'il fut confronté à ceux liés au processus mondial de décolonisation.

Tous eurent leur spécificité, tous s'accompagnèrent de lourds sacrifices arrachant des femmes et des hommes à l'affection des leurs, meurtrissant les corps et les âmes de nombre de ceux qui y survécurent, laissant dans la conscience des familles et de la Nation une empreinte indélébile.

Entre 1940 et 1945, dans notre pays asservi, les combattants volontaires de la Résistance qui, s'étant dressés contre l'occupant nazi et ses complices pétainistes, sont morts sous la torture, fusillés, massacrés, au combat ou dans les camps nazis, de même que hors de nos frontières les Français Libres qui, ayant volontairement répondu à l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, sont tombés sur les fronts d'Afrique, d'Asie, d'Europe, de l'Atlantique et du Pacifique, méritent que la mémoire non seulement de leur sacrifice mais aussi du sens du combat patriotique, démocratique, humaniste, antifasciste pour lequel ils ont donné leur vie soit honorée de manière spécifique.

C'est pourquoi l'ANACR ne saurait approuver l'idée de M. le Président de la République – qui dans son intervention n'a pas cité les Combattants de 39-45, les Résistants, les Déportés et les Français libres – d'honorer de manière indifférenciée, le 11 novembre, la mémoire de celles et ceux qui sont tombés durant tous les conflits dans lesquels la France a pu et peut se trouver impliquée ; car cela aurait pour conséquence, par la confusion mémorielle qu'elle instaurerait, d'hypothéquer gravement la mémoire de chacun d'eux. Et, quelle que soit la précaution prise par le chef de l'Etat en affirmant qu'aucune commémoration ne sera supprimée, elle s'inscrit de fait dans la démarche de Journée unique du souvenir, condamnée par l'UFAC et la quasi-totalité des Associations du Monde Combattant.

Quant à la proposition d'inscrire sur les Monuments aux Morts les noms de tous les «Morts pour la France», elle comporte – par les critères larges d'attribution du titre il y a plus de six décennies – le risque de voir dans certains cas être aussi concernées par cette mesure des personnes ayant appartenu pendant l'Occupation aux organisations collaborationnistes et aux services criminellement répressifs du régime dit de l'Etat Français ; ce qui serait source de scandale et de trouble.

Un projet de loi doit être déposé par le Gouvernement pour donner une assise légale à la proposition de Monsieur le Président de la République, l'ANACR s'adressera à tous les Groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat pour leur demander de ne pas le voter

Paris, le 12 novembre 2011
L'ANACR

Un «Mémorial Day» à la Française : une initiative inacceptable

L'Union française des Associations et Victimes de Guerre (UFAC) prend connaissance d'un projet commun émanant d'Associations se disant regrouper des adhérents bien au-delà des anciens combattants. Ce projet reprendrait une des conclusions du rapport Kaspi de 2008, qui demandait que le 11 novembre soit la date retenue pour honorer les «Morts pour la France» du passé, du présent et même de l'avenir.

L'UFAC, qui représente plus d'un million d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre rassemblés dans les rangs de ses 43 organisations nationales et dans chacun des départements par ses unions départementales, dénonce avec force cette démarche.

L'UFAC demeure fidèle à sa position maintes fois exprimées dans les résolutions adoptées à l'unanimité de ses Assemblées générales, rejetant toute tentative d'instaurer un «Mémorial Day» qui banaliserait ainsi les sacrifices de tous ceux qui furent les acteurs des grandes tragédies de notre histoire contemporaine.

L'UFAC engage, dès à présent, toutes ses Associations nationales et ses Unions départementales à protester énergiquement, auprès notamment des élus qui pourraient en être saisis, contre cette nouvelle initiative, de nature à diviser le Monde combattant qui plus que jamais a besoin de son unité.

Paris, le 14 avril 2011

FRANCK BEZIADE Membre du Bureau National

Né en octobre 1921 à Podensac en Gironde, Franck Béziade commença à travailler à 14 ans comme affuteur à la SNCASO de Bordeaux puis vint en Région Parisienne, à l'Usine Ford de Poissy. Licencié pour ses activités de délégué d'atelier, il créa une petite entreprise de mécanique.

Durant l'Occupation, menacé d'être envoyé contre son gré comme spécialiste en Allemagne, il s'enfuit fin 1942 dans le Lot-et-Garonne. Passé au maquis dans le groupe Maurice de l'AS, il intègre ensuite en novembre 1943 dès sa formation le «Bataillon Arthur» des FTP avec lequel il participa à la bataille d'Arx les 20 et 21 juillet 1944 et, le 19 août, à la libération d'Agen. Engagé après la Libération, il poursuivit le combat avec la 1^{re} Armée jusqu'en Allemagne et est démobilisé fin 1945.

Parallèlement à son activité d'entrepreneur en mécanique, son engagement politique et syndical le conduisit à être élu municipal à Poissy.

Membre du Conseil national de l'ANACR depuis 1986, Président-délégué du Comité ANACR des Yvelines à partir de 1996, il est élu cette même année au Bureau national. Il devient en 2000 au congrès de Saint-Brieuc Trésorier national de l'ANACR, responsabilité qu'il gardera jusqu'en octobre 2010 au congrès d'Agen, qui l'avait réélu au Bureau national.

ANDRE CARREL Membre du Comité d'Honneur National

Militant antifasciste dès avant guerre, André Carrel était à sa démobilisation en septembre 1940 entré en Résistance à l'occupant et au régime pétainiste. Secrétaire général pour l'Île-de-France du Front national clandestin, il était entré au Comité Parisien de la Libération créé en 1943, et en fut le commissaire militaire. Il fut, aux côtés d'André Toller au sein du Comité Parisien de Libération (CPL), l'un des principaux organisateurs de l'insurrection libératrice du peuple de Paris en août 1944, et parmi ceux qui accueillirent à l'Hôtel-de-ville de la capitale le général Leclerc puis le général de Gaulle. Syndic du CPL, il eut l'importante responsabilité d'organiser la vie de la capitale libérée et le ravitaillement de sa population.

Il reprit après la Guerre une activité de journaliste dans divers journaux (Front National, l'Humanité, la Marseillaise...) ayant participé au combat de la Résistance, dont les valeurs démocratiques et humanistes inspirèrent sa vie jusqu'à son dernier souffle, s'investissant dans leur transmission aux Jeunes générations en premier lieu dans le cadre du Musée de la Résistance Nationale qu'il présidait.

André Carrel avait été de 1956 à 1964 membre du Bureau national de l'ANACR, il en était depuis 1972 et jusqu'à nos jours membre du Comité d'Honneur National.

A L'HEURE DES CHOIX, L'EXEMPLE ET LES VALEURS DE LA RESISTANCE

DANS NOTRE AGENDA

LE 19 FEVRIER HOMMAGE AUX HEROS DE L'AFFICHE ROUGE

La cérémonie dédiée à la mémoire des 23 Résistants connus sous le nom de «Groupe Manouchian-Boc-zov» et fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1944 se déroulera cette année le **dimanche 19 février 2012, à partir de 11h au Carré des Fusillés du cimetière parisien d'Ivry**, sur les lieux mêmes où sont inhumés ces héros.

(On se réunira à partir de 10 h 30)

La cérémonie sera placée sous la présidence de **Louis CORTOT**, Compagnon de la Libération.

Des allocutions seront prononcées par **Robert FOREAU-FENIER**, membre du Bureau National de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR), et par **Claire ROL-TANGUY**, Secrétaire Générale de l'Association des Amis des Combattants en Espagne Républicaine (ACER).

L'année 2012 qui s'ouvre va être celle d'un grand débat démocratique comme ceux auxquels le peuple français est périodiquement appelé à prendre part, et celle des choix qu'il devra faire en élisant un Chef de l'Etat et des parlementaires ; choix qui engageront l'avenir de notre pays au moins pour les cinq ans à venir.

Naturellement, il n'appartient pas à une Association comme l'ANACR, de par sa nature et ses statuts, de par son caractère nécessairement pluraliste qui lui permet de rassembler sur des idéaux antifascistes communs des femmes et des hommes de gauche, du centre ou de droite, de prendre position en faveur de tel ou tel candidat, ou de tel ou tel programme proposé par le ou les partis politiques le soutenant. Que ce soit nationalement, lorsqu'il s'agit d'élire le Président de la République ou départementalement, lorsqu'il s'agira d'élire les députés.

Pour autant, bien évidemment, l'ANACR ne peut se désintéresser d'un tel débat. En premier lieu, cela va sans dire mais encore mieux en disant à nos concitoyens que les candidats qui sont les héritiers des idéologies que les Résistants combattirent et contribuèrent à vaincre il y a plus de soixante-dix ans ne peuvent être des termes du choix fait par les Français. En 2002, si nous n'avions au premier tour de l'élection présidentielle exprimé de choix entre les différents candidats républicains se situant de la gauche à la droite, nous avons sans hésiter appelé à écraser électoralement au second tour le candidat du révisionnisme, du négationnisme et de la xénophobie : Le Pen.

Ce que le peuple français fit alors massivement dans une large unité en se rassemblant sur cet objectif démocratique commun, dont le caractère antifasciste et républicain n'était pas de ce fait sans rappeler celle de la Résistance.

Et puis parce que nous souhaitons que dans ce débat soient prises en compte, dans leur réflexion par les citoyens et dans leurs propositions par ceux qui sollicitent leurs suffrages, des valeurs qui sont celles de la République, celles de la Résistance. Ces valeurs pour lesquelles les Résistants se sont battus et qui ont inspiré les institutions politiques, économiques et sociales de la France libérée, à savoir l'humanisme, la démocratie, la solidarité entre tous, l'intérêt général primant sur les intérêts particuliers, ces valeurs qui sont l'essence même des mesures préconisées par le Programme du Conseil National de la Résistance. Mises en place à la Libération pour nombre d'entre elles, elles forment encore aujourd'hui, malgré leurs remises en cause successives depuis plusieurs décennies et qui s'accroissent, le socle de notre protection sociale et de notre pacte républicain.

Rappeler ces valeurs d'abord en les faisant connaître au plus grand nombre, et en premier lieu à tous ceux qui aspirent à diriger notre pays ou à le légiférer, apparaît comme une nécessité alors qu'il connaît une grave crise non seulement économique et sociale, mais aussi politique et morale ; ce que traduit la montée, sous couvert de défense d'une identité nationale prétendument menacée, des idées xénophobes, attentatoires à la dignité humaine, et celles, sécuritaires, qui le sont aux libertés, idées qui dépassent hélas la seule extrême-droite et imprègnent d'autres discours, notamment dans le domaine de l'immigration.

Ces valeurs de la Résistance et de la République qui en sont l'antidote sont un bien précieux à défendre et à transmettre aux jeunes générations. C'est pourquoi l'ANACR demande l'instauration d'une **Journée nationale de la Résistance, le 27 mai**, date anniversaire de la création du CNR en 1943, pour en faire un moment privilégié de cette transmission. Nous interrogerons les candidats républicains quant à leurs intentions concernant cette instauration, en rappelant à ceux déjà présents en 2007 ce que fut alors leur réponse et ce qu'il en devint.

ANACR

RESISTANCE EN MOSELLE ANNEXEE

Lorsque, conséquence de l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht nazie, la France déclare la Guerre au Reich le 3 septembre 1939, la Moselle est, avec les départements alsaciens du Bas-Rhin et le Haut-Rhin, l'un des trois départements directement situés sur la ligne de front face à l'Allemagne.

De la région de Thionville à l'ouest du département, avec le groupe fortifié de Guentrange, à Bitche à l'Est, à la limite du Bas-Rhin, avec le Simserhof, l'un de ses plus importants ouvrages, construit dans les années trente et qui peut abriter un effectif de 876 hommes, la Ligne Maginot traverse le territoire Mosellan, dont près de 30% du territoire se trouvent ainsi situés entre la frontière allemande et la ligne.

Dès le 1^{er} septembre 1939 - c'est-à-dire avant même la déclaration de Guerre - les villages frontaliers avaient été évacués, durant le mois de septembre plus de 300 000 personnes¹ seront évacuées, principalement vers la Charente, la Charente inférieure, la Vienne, la Haute-Vienne et la Haute-Loire.

La «Drôle de Guerre» - durant laquelle le conflit, après une offensive française initiale en Sarre limitée dans l'espace et le temps, se résume à quelques escarmouches sur la frontière germano-mosellane - prendra fin le 10 mai 1940, la Wehrmacht attaquant simultanément à l'Ouest les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et, à travers les Ardennes, la France. Le vaste mouvement tournant de l'offensive allemande vers le sud-ouest en direction de la Manche, puis ensuite vers Paris, la Bretagne, les vallées de la Loire et du Rhône, ignore dans un premier temps l'Alsace et la Lorraine, avec leurs fortifications de la ligne Maginot.

Ce n'est que le 17 juin, alors que la défaite de l'armée française est consommée et que Pétain a demandé l'armistice, que les Allemands entrent dans Metz, déclarée «ville ouverte» trois jours plus tôt. Signé le 22 juin à Rethondes, l'Armistice divise en deux la France entre une Zone Sud non occupée, où s'installe le régime pétainiste dit «de Vichy», et une Zone Nord et atlantique, séparées par une ligne de démarcation permettant le contrôle par les Allemands des mouvements des personnes et biens entre les deux zones.

Comme plus d'une cinquantaine d'autres départements, la Moselle est placée en Zone occupée mais, bien qu'aucune disposition de l'accord d'Armistice lui fasse un sort particulier, elle va - comme les départements alsaciens voisins - être séparée quasi-immédiatement du reste de la France par une véritable frontière.

C'est que l'Alsace et la Lorraine mosellane, terres où la culture germanique est présente et qui furent dans les limites du Saint-Empire Romain Germanique, font partie des objectifs hitlériens d'intégration au Reich de toutes les populations germanophones...²

ANNEXION ET GERMANISATION

Dès le lendemain de leur entrée des à Metz le 14 juin 1940, les occupants Allemands arrêtent le Préfet Charles Bourrat qui sera expulsé

le 8 août suivant. La veille, Hitler avait nommé Josef Bürckel gauleiter du Gau³ Saarpfalz comprenant la Sarre et le Palatinat, avec pour mission d'y intégrer la Moselle conquise.

Bürckel avait précédemment été nommé le 13 mai précédent chef de l'administration civile allemande de Moselle («*Chef der Zivilverwaltung*»-CdZ), et ce avant même qu'elle puisse être mise en place par l'occupant. Sans attendre, la frontière de 1871 avec le reste de la France avait été rétablie dès le 25 juillet, la Moselle devenant «*CdZ-Gebiet Lothringen*», dont la langue officielle devient l'Allemand.

Le 21 septembre 1940, le Gauleiter Bürckel entre à Metz et se fait remettre les clés de la cité par le dernier maire allemand de la ville en 1918,⁴ il y déclare sa volonté de faire disparaître en cinq ans le «verniss français». Le 28 septembre, l'une de ses premières ordonnances rend obligatoire la germanisation des noms des prénoms des Mosellans : Henri devient *Heinrich*, Claude *Klaus*, Charles *Karl*...

L'expulsion entre le 11 et le 21 novembre de 60 000 Mosellans des régions messine et de la Seille, réputés francophiles et jugés pour ce fait indésirables⁵, va être le prélude de l'intégration le 30 novembre 1940 de la Moselle au sein du nouveau Gau *Westmark*, qui la réunit à la Sarre et au Palatinat, avec pour chef-lieu Sarrebruck.

L'annexion de la Moselle au Reich nazi est consommée : le régime pétainiste n'élève aucune protestation officielle contre cette violation manifeste de l'Armistice de 1940...

La politique de germanisation des prénoms et des noms propres commencée fin septembre 1940 avait été précédée, dès août précédent, par celle de l'espace public et des noms géographiques. Ainsi, le 1^{er} août, 112 rues de Metz avaient reçu des appellations allemandes et, dans le courant du mois, sont changés les noms de 738 des 764 communes annexées, dont les maires français élus sont remplacés par des Allemands ou des Mosellans présumés loyaux nommés. En reprenant soit les noms allemands qu'elle portaient de 1871 à 1918, soit en germanisant les noms français parfois de manière très approximative⁶ ; la poste se voit imposer l'ordre de retourner le courrier libellé à des adresses en français. Les arrondissements et cantons sont remplacés par dix *Landeskreise* avec à leur tête un *kreisleiter* nazi.

Les fonctionnaires de l'administration française non originaires de Moselle ou mosellans dont la loyauté à l'égard du Reich n'est pas assurée sont démis de leurs fonctions et expulsés vers l'intérieur de la France... ou vers celui du Reich, remplacés le plus souvent par des



Hitler fêtant Noël le 26 décembre 1940, avec des officiers de la 1^{re} division SS «Leibstandarte Adolf Hitler» stationnée à Metz depuis le 13 août.

Allemands. Les enseignants - l'ordonnance du 10 février 1941 a fait de l'allemand la seule langue autorisée à l'école - seront particulièrement visés.

La Poste, la Caisse d'épargne, les chemins de fer sont rattachés aux administrations allemandes correspondantes, les aciéries Rombas, Thionville, Uckange, Hayange, Differdange... et les mines sont attribuées aux Konzern allemands Flick, Roehling, etc. 200 000 ha de terres confisquées sont distribués à des colons allemands.

Des autodafés de livres français sont organisés, des statues françaises et les bustes de Marianne détruits, les enseignes des magasins et plus largement toutes inscriptions dans l'espace public doivent être traduites en allemand, les prêtres se voient interdire de prêcher en français. Il est «recommandé» de transformer les saluts français - «bonjour», «bonsoir», «au revoir» - en salut hitlérien : «*Heil Hitler*», le port du béret basque est prohibé...

Les associations, syndicats et partis français sont interdits, la législation nazie sur les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie et antisémitisme est mise en œuvre, près de 2800 Juifs mosellans seront déportés de Moselle ou de zone occupée...

L'intégration de la Moselle au Reich va se traduire aussi par une volonté d'encadrement de la population, en particulier de la jeunesse.

Dès l'été 1940 est fondée une *Deutsche Volksgemeinschaft in Lothringen* (DVG, «Communauté du Peuple allemand en Lorraine»), à l'uniforme pantalon noir, chemise blanche avec brassard à croix gammée et qui affiche une volonté de rassembler les Mosellans ralliés l'annexion à l'Allemagne, en attendant que leur soient ouverts les rangs du parti nazi ; son *Landesleiter* (chef) sera un ancien conseiller général du canton de Gros-Tenquin, Eugène Foulé (il se fera appeler *Eugen Fuller*), animateur avant guerre d'un «*Bauerbund*» (Union paysanne) pro-allemand.

Le 25 janvier 1941, un appel est lancé appelant les jeunes Mosellans à entrer dans les *Hitlerjugend* («Jeunesses hitlériennes»), le peu d'empressement qu'il suscite conduira Bürckel à en rendre l'adhésion obligatoire le 4 août 1942. De même, le *Bund der Deutscher Mädel*

² Si dans la moitié nord de la Moselle, la majorité de la population parle alors couramment le Platt, un dialecte germanique, le sud est dialectalement francophone.

³ Un Gau est une subdivision de l'Allemagne nazie. Le Gauleiter y est le chef régional du parti nazi et, de fait ou de droit, aussi celui de l'administration civile.

⁴ L'ancien département de la Moselle, formé sous la Révolution française, avait été - à l'exception de son arrondissement de Briey mais avec ceux de Château-Salins et de Sarrebourg de l'ancien département de la Meurthe - annexé en 1871 à l'Empire allemand suite à la défaite française lors de la guerre franco-allemande de 1871. Il était redevenu français en 1918 après la 1^{re} guerre mondiale.

⁵ Au total plus de 100 000 Mosellans seront expulsés.

⁶ Ainsi le village de Diane-Capelle, fondé en 1611 en l'honneur de la princesse Diane de Croy, devient Jägersdorf, le mot «Diane» étant interprété comme une référence à la déesse antique des chasseurs (en allemand Jäger).

¹ 200 000 reviendront en Moselle après la défaite

(BDM, Union des jeunes filles allemandes) recrute dans les écoles.

Le 23 avril 1941 est publié un décret d'incorporation des garçons et filles de 17 à 25 ans dans le *Reichsarbeitsdienst* (RAD, Service du Travail du Reich). A partir du 16 juillet 1942 nombre de jeunes filles et femmes sont enrôlées de force dans le *Kriegshilfsdienst* (KHD, Service auxiliaire de l'Armée); certaines seront astreintes à l'effectuer en Allemagne même pour combler les pertes humaines liées à la guerre.⁷

L'octroi le 24 août 1942 de la nationalité allemande à tous les Mosellans - qui parachève l'intégration au Reich - va permettre la mobilisation des hommes dans la Wehrmacht : immédiatement les classes 1922 à 1924 sont appelées. Une mesure lourde de conséquences...

LA RESISTANCE DES MOSELLANS

La résistance des Mosellans au processus d'annexion va se manifester publiquement dès les premières semaines de l'occupation : Lorsqu'est décidée le 8 août 1940 l'expulsion du Préfet Bourrat, les habitants de Metz fleurissent aux couleurs tricolores la statue de Notre-Dame place Saint-Jacques ; le lendemain, les Allemands expulsent Mgr Heinz, évêque de Metz.

Alors que la politique de germanisation prône l'emploi de la langue allemande non seulement dans les administrations mais aussi dans la vie courante, ce sont les patois romans de la Région de la Metz et du Saulnois au sud du département, ainsi que les parlers franciques de l'Est mosellan, que les Mosellans emploieront pour ne pas être compris des occupants. Le salut hitlérien «*Heil Hitler*» sera détourné euphoniement en «*Drei Liter*» («3 litres»... de rouge !).

Fuyant la pression germanisante, 6 700 Mosellans optent pour le départ en France entre le 6 avril et 3 mai 1941. En 1943, entre le 12 et le 28 janvier, plus de 10 000 autres Mosellans ayant manifesté une volonté d'opter pour la France sont expulsés par familles entières de leurs foyers et transplantés par la Gestapo... dans la Ruhr, les Sudètes, en Basse-Saxe, en Silésie et dans le Wartheland ex-polonais.

La mobilisation dans la Wehrmacht ou le RAD va susciter des protestations grandissantes. Le 1^{er} septembre 1942, des manifestations ont lieu à Metz place de la Préfecture et à Sarreguemines, le 11 novembre suivant le drapeau français est hissé sur l'Hôtel-de-ville d'Hagondange. Le 18 février 1943, le train qui conduit les recrues dans le RAD de Sarrebourg à Sarreguemines est mis à sac, le 25 juin suivant, 1 250 mobilisables ayant déjà servi dans l'Armée française se rebellent à Sarreguemines.

Cette mobilisation va aussi susciter un nombre grandissant de réfractaires, qui se cachent dans leurs familles, qui essaient de passer en France de l'intérieur voire de gagner la Suisse. Ce qui va entraîner le renforcement d'une répression sévère ; laquelle avait commencé de fait dès le 20 avril 1941 par les premières condamnations prononcées par le Tribunal spécial de Metz et qui, outre les réfractaires, leurs familles et ceux les ayant aidés qui sont emprisonnés voire déportés au camp de concentration du

Struthof, va frapper les mouvements de résistance ainsi que les réseaux et filières d'évasion...

UNE LUTTE QUI S'EST ORGANISEE

Dès juillet 1940, Dès juillet 1940, quatre jeunes élèves de l'Ecole professionnelle de Metz, Robert Granthil, Robert Gatelet et Albert Dehlinger décident de créer une Association secrète d'aide aux prisonniers français présents en Moselle et qui souhaitent s'évader, ils l'appellent l'«*Espoir Français*» et sont rejoints par des étudiants, de jeunes apprentis et ouvriers. Début septembre 1940 le contact est noué à Nancy avec le réseau clandestin Uranus dépendant du SR Kléber de la France Libre, et l'Espoir Français, outre son activité de réseau d'évasion, va se transformer en réseau de renseignement sur les implantations militaires allemandes en Moselle, les mouvements de troupes, sur le moral de la population, etc. Il diffusera aussi

participation de nombreuses familles de la ville et des environs. Plus de 2000 évadés utiliseront ce réseau, dont François Mitterrand, Boris Holban... Arrêtée en février 1941, Hélène Studler est condamnée à un an de prison et, après sa libération, doit quitter la Moselle. Réfugiée à Lyon, elle y organisera l'évasion du général Giraud le 17 avril 1942...

Mentionnons aussi le «groupe Dehran» du nom de Joseph Dehran, un ouvrier d'Hagondange ayant formé en 1942 un groupe d'une cinquantaine d'ouvriers sidérurgiques de la vallée sidérurgique de l'Orne qu'il avait appelé «*Parti de Gaulle*» et dont les objectifs furent, outre la propagande gaulliste, l'incitation au refus de l'enrôlement dans la Wehrmacht et le stockage d'armes. Il est démantelé entre mai et janvier 1944.

Fondé en mai 1941 par le commandant Scharff («*Emmanuel*»), le groupe Mission Lor-



De gauche à droite, Jean Burger, Hélène Studler, Alfred Krieger.

des tracts, déroutera des wagons... L'arrestation d'un courrier entre Nancy et Lons-le-Saulnier et la vingtaine d'arrestations qui s'ensuivit conduira au démantèlement du réseau. Il y aura deux condamnations à mort et une dizaine de condamnations allant de 2 à 10 ans de bagne ou de prison.

Le «Groupe Mario» - principal mouvement de Résistance mosellan - va se constituer en juillet 1941 quand Georges Wodli, membre du Comité central du Parti communiste, contacte à Metz l'instituteur Jean Burger et le charge d'organiser la Résistance communiste.

Jean Burger («*Mario*») va structurer - principalement dans les régions industrielles - vingt-sept secteurs clandestins rassemblant 866 membres, dont 57% d'ouvriers d'usine, 22% de mineurs et 12% de cheminots. Comportant dans ses rangs près d'un tiers d'immigrés italiens et polonais, et une forte proportion de femmes, le «Groupe Mario», en relation avec plus de 1 000 autres Résistants, va, de par sa composition - et parallèlement à une activité de propagande - se spécialiser dans le sabotage industriel et ferroviaire, la destruction de denrées à destination de l'Allemagne, l'aide aux évadés, la constitution de dépôts d'armes...

L'arrestation à Metz le 21 septembre 1943 de Jean Burger va conduire au démantèlement du «Groupe Mario» ; plus de 700 de ses membres furent arrêtés, près de 250 furent tués.

Parmi les autres groupes de Résistance mosellans, citons le réseau d'évasion de sœur Hélène Studler, religieuse de l'hospice Saint-Nicolas de Metz, créé dès juillet 1940 avec la

raïne se liera avec l'Armée Secrète puis en octobre 1943 à l'ORA et s'intégrera aux FFI en 1944.

L'approche du débarquement du 6 juin 1944 puis son annonce amèneront en effet à la structuration des FFI - étoffés par les réfractaires à la mobilisation dans la Wehrmacht, certains ayant formé un maquis à Longueville-les-Saint-Avoid - en une dizaine de secteurs ; celui de Metz comprendra près de 1 200 hommes, celui de Sarreguemines un millier... Alfred Krieger («*Grégor*»), dépendant du Réseau Mithridate, en prendra le commandement le 15 juillet 1944.

Les FFI mosellans apporteront leur concours au 9^e corps américain qui s'approche de la Moselle début septembre 1944. Thionville sera libérée le 13 septembre, Metz est atteinte le 6 septembre et n'est libérée que le 22 novembre, les derniers combats s'y achevant début décembre. Sarreguemines, Forbach et Bitche, dans l'est du département, devront attendre février et mars 1945 pour retrouver la liberté.

Le Comité de Libération fut présidé par Alfred Krieger (FFI) avec pour vice-présidents René Tribout (FFI) et L. Nilles (CGT), secrétaire général l'abbé Lucien Stenger (FFI) et Trésorier Augustin Varoquy (PC).

Le gauleiter Bürckel s'était suicidé le 28 septembre...

⁷ On les appellera les «*Malgré-elles*», les mobilisés de force dans la Wehrmacht - environ 30 000 - seront appelés les «*Malgré-nous*».

⁸ Torturé au siège de la Gestapo messine, Jean Burger sera interné au Fort de Queuleu à Metz puis en novembre 1944 déporté à Dachau avant d'être transféré à Auschwitz et enfin Dora, où il sera tué par un bombardement le 3 avril 1945. Plusieurs dizaines de localités mosellanes ont une rue ou une place à son nom.

ELISE RIVET (MÈRE MARIE ÉLISABETH DE L'EUCCHARISTIE)

C'est en Algérie que, fille d'un officier de marin et d'une Alsacienne, naît le 19 janvier 1890 Elise Rivet, à Draia, près d'Alger.

À la mort de son père en 1910, elle vient en France s'installer avec sa mère et à Lyon, travaillant dans un salon de coiffure, cours Morand.

Le 8 décembre 1912 sera une date marquante dans sa vie : elle entre au noviciat des Sœurs de la Compassion qui s'occupent du refuge de la Providence installé depuis 1815 au 8 rue de l'Antiquaille à Lyon et qui, ayant pris en 1839 le nom de refuge Notre-Dame de la Compassion, inspiré de celui d'un Carmel voisin, accueille des jeunes filles pauvres délinquantes ou semi-délinquantes afin de les insérer ou réinsérer dans la société en leur donnant une formation professionnelle afin de pouvoir trouver un emploi.

Le 30 mai 1913, elle prononce ses vœux perpétuels et devient ainsi Sœur Elisabeth de l'Eucharistie.

Profondément investie dans le travail social du Refuge, Elise Rivet va en 1917 avoir la responsabilité de la section des jeunes filles déjà formées, puis en 1920 est nommée maîtresse des novices avant d'assurer à partir de 1926 la direction de l'institution. Enfin, elle est élue le 20 mars 1933 supérieure générale de la communauté religieuse.

Sœur Elisabeth, dont la préoccupation constante est de réunir les moyens matériels du fonctionnement et de la pérennité de son institution, réussit en 1937 à obtenir une autorisation préfectorale d'ouverture d'une section habilitée à héberger temporairement des mineures sortant de prison et sans emploi, et d'une autre accueillant des mineures de 3 à 21 ans abandonnées ou vagabondes.

Peu avant 1939, des vestiges gallo-romains ayant été découverts à proximité, Sœur Elisabeth fait procéder à des fouilles dans l'enceinte du refuge et du couvent qui vont conduire la municipalité de Lyon à acheter l'endroit et conséquemment au déménagement du refuge dans le quartier de Ménival (5^e arr. de Lyon).

Entrée en guerre en 1939 contre l'Allemagne nazie ayant attaqué la Pologne, la France va avoir à faire face à son tour à une offensive victorieuse de la Wehrmacht, entamée le 10 mai 1940 et qui conduira à l'armistice du 22 juin suivant demandé par Pétain. La France devant suivre ses termes accepter l'occupation de la zone Nord et de la façade atlantique de son territoire. Lyon, occupée du 19 juin au 7 juillet 1940, va toutefois se trouver au sud de la zone de démarcation, en zone non occupée.



Conséquence des accords d'armistice, la France va être contrainte de réduire ses forces armées terrestres à 100 000 hommes en métropole, ses bases navales et aériennes de zone sud sont sous surveillance allemande, etc. Les services français de renseignement, et plus particulièrement ceux du contre-espionnage dirigés avant l'armistice contre l'Allemagne, vont devoir se réorganiser, en se camouflant. C'est ainsi que, camouflage du contre-espionnage français se met en place dès l'été 1940 sous la direction de Paul Paillole une «Entreprise générale de travaux ruraux» rattachée au Ministère de l'Agriculture, avec des postes de «T.R.» en zone nord et en zone sud, tel le poste TR 114 de Lyon, placé sous la direction du capitaine Hugon.

L'ENTREE EN RESISTANCE

C'est précisément le capitaine Hugon qui, en septembre 1940 va recruter Elise Rivet (Sœur Elisabeth), en lui confiant à la fois une mission de recueil de renseignements sur la présence allemande dans la région en même temps que de mise en sécurité d'agents traqués par les services allemands présents en zone sud bien avant son invasion par la Wehrmacht le 11 novembre 1942.

En 1941, elle entre en contact avec le mouvement «Combat». A l'intérieur de son couvent, elle va cacher des archives du contre-espionnage et du réseau Ajax. Dès 1941, elle commence, en hébergeant, à aider des enfants juifs et de jeunes femmes juives, habillées en religieuses, en trouvant pour d'autres des cachettes, en les aidant à se procurer des faux papiers.

Fin 1942, alors que Lyon est désormais occupée par les Allemands, elle fait entrer dans son couvent, deux jeunes filles juives qui y resteront cachées jusqu'à la libération de la ville qu'hélas sœur Elisabeth ne verra pas.

Outre l'hébergement temporaire de clandestins, de Juifs pourchassés, l'entreposage d'archives, Elise Rivet, à la demande du Commandant Chambonnet, va aussi accueillir dans son couvent du matériel et des armes de l'Armée Secrète et des Mouvements Unis de Résistance (M.U.R.).

Le 25 mars 1944, suite à une dénonciation, elle est arrêtée par la police allemande avec son adjointe, Mère Marie-Jésus, sans que que soient découverts son carnet d'adresses et les archives du contre-espionnage. Interrogée au siège lyonnais de la Gestapo, rue Berthelot, elle est ensuite incarcérée trois mois durant au Fort Montluc avant d'être transférée le 1^{er} juillet au Fort de Romainville près de Paris, étape avant sa déportation via Sarrebrück au camp de Ravensbrück le 28 juillet 1944.

Souffrant de problèmes cardiaques, affectée par la perte de son habit religieux, sœur Elisabeth est cependant, selon le témoignage d'Andrée Rivière, une de ses camarades de déportation, «l'âme du camp. Dans cet univers de folie meurtrière, elle a été un pôle de sérénité et d'espérance, de présence aimante auprès de ses compagnes».

Le 26 mars 1945, Sœur Elisabeth, très affaiblie et se sacrifiant pour sauver une mère de famille, en prend la place dans un groupe de déportées sélectionnées pour la chambre à gaz. Elle y sera assassinée le 30 mars 1945.

Elise Rivet reçut à titre posthume le 10 novembre 1945 la Croix de Guerre avec cette citation : «*Elise Rivet, agent de renseignements en territoire occupé, outre des services rendus aux Services spéciaux, avait eu de fréquentes relations avec l'armée secrète, cachant des armes et donnant asile aux gens poursuivis comme étant en infraction avec les lois raciales ou avec le service obligatoire du travail*».

En 1961, un timbre à son effigie fut édité par les PTT dans la série des héros de la Résistance. Son nom fut donné le 2 décembre 1979 à une rue du quartier lyonnais du Point-du-Jour, et en 1999 à une salle de l'Institut Lyonnais des Sciences.

Le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon et Primat des Gaules, introduisit en 1991 un procès en béatification et, en juillet 1996, Yad Vashem lui décerna la médaille des Justes.

Depuis 2002, installé dans les locaux de l'institution dont Sœur Elisabeth fut la supérieure, située dans le quartier lyonnais de Manival, l'établissement qui accueille des filles et garçons de 12 à 20 ans a pris le nom d'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) Elise-Rivet.

1940-1944 : LA FRANCE MORCELEE, DEPECEE...



Lorsque les émissaires du gouvernement français, présidé par Pétain, signent à Rethondes le 22 juin 1940 avec l'Allemagne l'armistice qui met fin aux hostilités sur le sol national, ils concrétisent l'acceptation de la défaite militaire mais aussi d'une division de notre pays, qui préfigure son dépeçage programmé ; non seulement par l'Allemagne nazie mais aussi par l'Italie fasciste.

Une ligne de démarcation – véritable frontière intérieure de fait contrôlée à volonté par l'Occupant nazi – traverse de la frontière pyrénéenne à la frontière suisse, sur plus de 1200 km, 13 départements, en en plaçant totalement 42 et partiellement 13 autres en Zone militairement occupée par la Wehrmacht, et où l'ordre nazi s'exerce sans contrôle dès la fin juin 1940. Tandis qu'une Zone sud, appelée couramment « libre », alors qu'elle n'en a que le nom, puisque vivant sous la férule du régime répressif et dictatorial dit de l'Etat français mis en place par Pétain le 10 juillet 1940 à Vichy.

L'invasion de la Zone Sud le 11 novembre 1942 par la Wehrmacht, suite au débarquement anglo-américain en Afrique du nord la fera disparaître le 1^{er} mars 1943.

Outre le découpage majeur de la France que marque la ligne

de démarcation, les Allemands vont délimiter d'autres zones, dont l'entrée et la sortie sont contrôlées.

En premier lieu, les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont annexés de fait au Reich le 18 octobre 1940 et toute administration française en est bannie. Quant à ceux du Nord et du Pas-de-Calais, ils sont rattachés à l'administration militaire allemande de Belgique.

Et, outre une zone côtière étroitement surveillée où les déplacements autorisés sont des plus restreints à partir d'avril 1941, une « Ligne Nord-Est » courant de la Manche à la frontière suisse délimite une zone « réservée », « interdite », incluant à son nord, totalement ou partiellement, 11 départements où le retour de réfugiés français de l'exode de 1940 est restreint ou interdit. Elle est ouverte à la colonisation de peuplement allemand.

Les Italiens avaient dû se contenter en 1940 de n'occuper que Menton, qu'ils annexent de fait, et quelques localités alpines. Au lendemain du 11 novembre 1942, ils occupent la Provence, le Dauphiné, ainsi que la Savoie et la Corse qu'ils ambitionnent d'annexer avec Nice. Ils devront les rétrocéder aux Allemands en septembre 1943 quand l'Italie se retirera de la Guerre.

LES POSTIERS DANS LA RESISTANCE

De par la nature de leur travail, lié directement à la communication et, à la transmission, qui sont des moyens vitaux en période de guerre, les postier(e)s (c'est ainsi qu'on les appelait à l'époque, même quand ils travaillaient dans les services du téléphone ou du télégraphe), se sont souvent trouvés en situation d'agir. Et ils l'ont fait en bravant les risques et en malmenant la déontologie professionnelle.

Cependant, la Résistance dans cette Administration d'Etat n'a pas été uniquement un mouvement corporatiste, mais a revêtu des formes très variées, allant du simple silence à la complicité «couvrant» les résistants actifs ou à l'engagement au sein d'un réseau «PTT» ou au sein d'autres mouvements.

Même si le développement des télécommunications dans son ensemble n'avait en 1939 le niveau que nous connaissons aujourd'hui, la maîtrise de ce secteur stratégique fut un enjeu majeur tout au long de la Seconde Guerre mondiale. Et pour bien comprendre la situation des PTT au début de l'occupation allemande, il faut savoir que les structures de l'Administration ont été profondément remaniées au cours de cette période en réponse à une double nécessité : celle d'adapter les moyens à une nouvelle réalité économique et de répondre aux exigences de l'occupant. Et sa présence physique dans l'ensemble des services va marquer immédiatement les limites de l'autonomie et de la compétence des fonctionnaires français.

Par leur position stratégique, les divers services des PTT vont être mobilisés, contrôlés voire réservés aux autorités militaires et administratives de l'armée d'occupation. Parmi ceux-ci deux grands centres télégraphiques (Paris Central et Paris Bourse) et de l'immense «usine téléphonique» qu'est le centre Paris-Interurbain. Sachant que la poste assure dans pratiquement toutes les communes la réception, la distribution des lettres, des colis avec un service téléphonique et télégraphique local, et que le transport et le tri du courrier sont effectués dans les trains par le Service des Ambulants, les autorités allemandes vont dès 1940 appliquer des règles drastiques.

L'Occupation

La convention d'armistice, signée le 22 juin 1940, précise qu'il incombe à la France de remettre en état ses moyens de communication. Un mois plus tard, le 18 juillet, un règlement est publié apportant des précisions sur l'application de la convention d'armistice pour les PTT. Le règlement stipule que les relations télégraphiques sont interdites, le téléphone n'est autorisé que dans le cadre des réseaux locaux, c'est-à-dire les départements limitrophes, les relations interurbaines sont réservées uniquement à l'Administration, sous réserve que la commission accorde l'autorisation d'une ligne interurbaine.

La correspondance entre les deux zones est interdite, ainsi qu'entre la zone occupée et l'étranger. Elle est limitée pour le courrier administratif à 300 lettres par jour, cette

mesure sera élargie à 500 puis 1000 lettres par jour ce qui reste insuffisant.

Le courrier est contrôlé à Paris par la *Pruchstelle* (le service allemand de contrôle). Enfin, les travaux forcés, voire la peine de mort peuvent punir les contrevenants. Ce règlement montre l'importance de la pression allemande dès les débuts de l'Occupation, avec les conséquences tragiques que l'on imagine pour les populations civiles qui ne peuvent communiquer à un moment où de nombreuses familles sont dispersées par l'exode.

Tout le trafic télégraphique et téléphonique contrôlé transitait par Paris, où les commissions allemandes de contrôle visaient, avant transmission, tous les télégrammes et vérifiaient après coup les fiches téléphoniques. En outre, des écoutes étaient faites sur les circuits téléphoniques. Le principe de la réglementation imposée par les Allemands consistait à découper la France métropolitaine en 5 zones :

La zone occupée, l'intérieur de la zone occupée, le littoral de la zone occupée, les départements du Nord et du Pas-de-Calais (rattachés au *Militärbefehlshaber* en Belgique), les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (annexés au Reich allemand).

Ces 5 zones étaient séparées par de véritables frontières que les télégrammes ou les communications téléphoniques ne pouvaient franchir qu'à la condition de satisfaire aux prescriptions multiples imposées par les autorités d'occupation.

L'armée allemande va plaquer sur la structure administrative des PTT un système de contrôle dirigé par le commandant en chef de l'armée d'occupation, lequel a sous ses ordres des officiers eux-mêmes responsables du contrôle des télécommunications, de service postal, de la censure, des 17 régions que comportent les PTT.

L'action des Allemands

Les premières préoccupations de l'armée d'occupation sont d'ordre militaire, tout particulièrement dans le domaine des télécommunications. Pour des raisons évidentes, les transmissions constituent un atout majeur dans la poursuite de la guerre contre la Grande-Bretagne. D'une part, elles assurent la coordination de la défense anti-aérienne et des armées du Reich dans

les territoires occupés et, d'autre part, celle de la ligne défensive littorale qui va être construite ensuite et que l'on va appeler Mur de l'Atlantique.

Mais le domaine des télécommunications est aussi un outil important de propagande. Les autorités d'occupation vont prendre des mesures radicales dans le but évident de forcer l'Administration des PTT à mettre en pratique la politique de collaboration tracée par le gouvernement de Vichy.

Il s'agit pour l'Occupant d'utiliser au maximum les ressources des PTT au profit de son effort de guerre, ce qui implique la mise au pas des populations et du personnel des PTT.



WARNUNG

Jede Beschädigung von Nachrichten-Anlagen (Drachtfängen, Kabelanlagen, Vermittlungseinrichtungen und Postämtern, sowie Funkanlagen) wird mit dem Tode bestraft.

Der Chef der Militärverwaltung Frankreich.

AVERTISSEMENT

Tout endommagement de moyens de transmission (poteaux télégraphiques, jonctions de câbles, appareils, de bureaux de poste et d'installations radiotélégraphiques) est interdit sous peine de mort.

Le Chef de l'Administration Militaire en France.

Cela va se traduire sur le plan économique par le prélèvement, dès le début de l'Occupation, d'importantes quantités de matériels soit par réquisitions soit par pillage : réquisitions des locaux administratifs, des véhicules, matériels de télécommunications comme les poteaux télégraphiques, application du plan « *Fellgiebel programm* » du nom du général chargé par Hitler en avril 1942 de démonter des installations de télécommunications pour en récupérer le cuivre. Dans la réalité et c'est très significatif de l'action de résistance des personnels, seulement 1/5^e du cuivre demandé par les Allemands fut fourni par l'Administration.

Réactions face à l'Occupant :

On peut facilement répertorier plusieurs types d'actions pour s'opposer à l'occupation allemande spécifiques aux agents des Postes, du téléphone et du télégraphe telles :

- La perturbation des communications allemandes, le détournement des lettres de dénonciations, le fait de prévenir les arrestations, notamment pour les facteurs et préposés des bureaux de poste.
- L'organisation dans certaines régions d'un service postal clandestin pour que les maquis puissent communiquer.
- L'utilisation par les télégraphistes d'un code secret pour correspondre sans que les Allemands comprennent, la prolongation sous divers prétextes des travaux commandés par les Allemands.

Ainsi on peut aussi citer :

- Faire de la propagande communiste ou gaulliste à l'intérieur des services.
- Diffuser des tracts, des journaux clandestins ou des mots d'ordre.
- L'écoute téléphonique des lignes allemandes, le sabotage ou la formation au sabotage des Résistants.
- La constitution de stocks clandestins de cuivre, de plomb, de véhicules, qui s'avèreront d'une grande utilité au moment de la Libération quand il s'agira de rétablir ce qui avait été coupé, etc.
- Faire disparaître des dossiers de juifs, de communistes, ou de francs-maçons les traces qui peuvent être compromettantes.
- Renseigner la Résistance.

Que retenir de ces actions ?

Les agents des PTT ont en général utilisé toutes les possibilités qui leur étaient offertes pour s'opposer à l'exploitation du pays. Cette attitude défensive va de l'engagement total d'une minorité (celle des réseaux spécifiques PTT ou d'autres mouvements de Résistance) au soutien réel de la majorité, soutien sans lequel cette résistance spectaculaire n'aurait pu exister ?

Si les PTT ont subi de graves dommages par le fait même de l'Occupation (dommages sur le plan économique et sur le plan humain) l'attitude du personnel, rassemblé autour de la volonté massive de nuire à l'Occupant, a eu pour conséquence de limiter dans une large mesure les effets de cette politique d'exploitation imposée par la convention d'armistice.

LES STRUCTURES SPECIFIQUES DE RESISTANCE DANS LES PTT

Libération Nationale - PTT

Libération Nationale des PTT, est apparue en 1944. L'organisation dans la corporation des Postes, Télégraphes et Téléphones qui préfigure cette appellation, fut celle des «Comités Populaires» préconisés par Benoît Frachon et dont l'objectif était dès 1940 de remplacer les syndicats dissous.

C'est dans ce cadre qu'Henri Gourdeux, Marie-Thérèse Fleury, Fernand Piccot, René Bontemps, puis Emmanuel Fleury après son évvasion en septembre 1940 de la prison de Fort Barraux en Isère, furent les premiers militants PTT à prendre tous les contacts permettant de structurer une organisation de résistance. Celle-ci, constituée sur Paris, prit le nom de «*l'Interbranche n°4*» dite **l'IB4** dirigée par un «triangle» composé d'un politique, d'un responsable à l'organisation et d'un syndical. Ce cloisonnement et son fonctionnement étaient rendus nécessaires pour assurer la sécurité dans la clandestinité.

Les militants syndicaux, notamment ceux de l'ex-CGT Unitaire dissoute, animés par une volonté de refus face à une présence étrangère et par un sentiment de révolte face aux difficultés de la vie quotidienne se sont appuyés sur cette prise de conscience de l'opinion pour créer dans leurs bureaux des moyens de résistance en redonnant vie à une activité désormais interdite. Ce fut d'abord par les tracts, les mots d'ordre en adoptant un ton de plus en plus dur à l'égard des nazis et de ceux qu'ils considéraient à Vichy comme leurs collaborateurs.

Pratiquement, Paris était divisé en quatre secteurs délimités par une croix tracée perpendiculairement à partir de son centre.

Cette première forme d'organisation fut rattachée, dès sa création en mai 1941 par le Parti communiste clandestin, au «*Front National de lutte pour l'indépendance de la France*».

Le «*Front National PTT*» ainsi constitué, des structures nationales furent mises en place dans les régions métropolitaines avec à leur tête un responsable et des liaisons avec tous les départements constituant ces régions. Et c'est dans le courant de l'année 1944 que le mouvement de «*Libération Nationale des PTT*» se constitua sous cette appellation.

En conclusion, ce mouvement s'est construit sur la base de relations syndicales avec la C.G.T. et politiques avec le Parti communiste.

Résistance - PTT

C'est au début de l'année 1941 que se constitue petit à petit le réseau «*Action PTT*» puis «*Etat-Major PTT*» qui deviendra par la suite «*Résistance PTT*». À la base de cette organisation, Ernest Pruvost, Maurice Horvais, Simone Michel-Lévy, Ferdinand Jourdan, Honoré Farat puis Edmond Debeaumarché.

Leur ambition était de monter un réseau de renseignements et de transmissions s'appuyant sur la compétence technique de postiers et de techniciens des télécommunications. Des contacts furent établis avec le colonel Rémy, chef du réseau «*Confrérie Notre-Dame*».

L'organigramme adopté par les fondateurs de «*Résistance PTT*» colle parfaitement à la réalité administrative. Les membres de «*l'Etat-Major PTT*» étaient en fonction à l'Administration Centrale ou dans des services de Direction. C'est donc des structures héritées d'un mé-

tier qui ont servi de cadre de référence. Le développement de ce réseau s'est fait plus dans les centres téléphoniques et au services des lignes à grande distance que dans les bureaux de poste, où il était en concurrence avec le réseau «*Libération Nationale PTT*» à base syndicale et aux solidarités plus fortes.

L'organisation pyramidale s'est structurée sur l'ensemble du territoire. Enfin, d'un point de vue plus politique, les éléments constituant ce réseau semblent avoir été proches des milieux socialistes mais sans que ce soit exclusif.

C'est en mettant en avant leur savoir-faire que ces hommes et ces femmes joueront un rôle important dans la libération du territoire.

N.A.P. - PTT

Ce mouvement, «*Noyautage des Administrations Publiques*», né de *Combat*, a été adopté par les M.U.R. (Mouvements Unis de Résistance) puis imité dans le reste de la France. Constitué par différentes branches, ce mouvement a joué un rôle important notamment en neutralisant en grande partie la nocivité de l'administration de Vichy.

Au niveau des PTT, le N.A.P. s'est développé notamment en région Lyonnaise et dans quelques autres mais pas à Paris où «*Résistance PTT*» était bien implantée.

Son action recouvrait le renseignement, la mise à disposition de liaisons spéciales pour les maquis, la préparation des sabotages, les écoutes, etc.

Ce dossier a été préparé par Charles SANCET, secrétaire général de Libé PTT.

DE LA RESISTANCE A LA LIBERATION

Malgré la crainte inspirée par l'Occupant, les postiers et les postières - car près de 20 000 auxiliaires en majorité des femmes avaient été recrutées pour combler les vides laissés par les postiers mobilisés puis faits prisonniers - ont appris à faire tout ce qui leur était interdit légalement et déontologiquement : intercepter et détourner le courrier (lettres de dénonciations), saboter les moyens de transmissions, écouter les conversations et mettre à la disposition des maquis les moyens de communications dont ils avaient besoin, participer au combat.

Et ils n'ont pas de ce fait été épargnés par la répression ennemie, qui a été à la mesure de leur engagement dans la Résistance, ce dont témoignent les nombreux emprisonnés, déportés, fusillés ou tombés au combat, comme les 11 postiers de Saint-Lô ayant rejoint le maquis de Beaucoudray fusillés le 14 juin 1944.

D'une manière générale, le rejet de l'occupant semble - excepté pour de rares engagés dans les partis de collaboration - (une adhésion pour cinq cents postiers ou les sympathisants, très minoritaires) - avoir été un sentiment largement partagé par l'ensemble du personnel.

La raison première de ce rejet est que la présence de l'occupant dans l'administration postale avec la complicité du régime collaborateur fut associée à une exploitation économique du réseau français de transmissions et au pillage d'installations diverses. Cette réalité tangible de la collaboration favorisa chez une majorité de postiers une prise de conscience propice à une *résistance passive*.

Ainsi dans les centres de tri postal, les centres téléphoniques et télégraphiques, parmi les équipes d'ambulants dans les trains et même dans certains services administratifs, la promiscuité obligée des individus aurait, sans une volonté collective de refus, hypothéqué très vite des initiatives strictement individuelles d'action.

Le détournement des lettres de dénonciation, par exemple, ne pouvait être envisagé sans la complicité des autres membres des équipes de tri. L'agrément ne fut sans doute pas unanime lors d'opérations de ce type, qui pouvaient heurter certaines consciences professionnelles.

Mais l'important réside malgré tout dans le fait que rares furent au sein des équipes professionnelles les délations pour cause de « résistance ». Le tissu socioprofessionnel, la tradition syndicale, l'esprit de corps, le réseau associatif très dense et une éthique corporative du service public endiguèrent des réflexes de peur ou d'opportunisme aboutissant à des dénonciations internes.

RECONSTRUIRE...

Dans la France de 1944-1945, l'enthousiasme du combat libérateur se prolonge dans l'effort inimaginable du personnel pour la remise en état des installations diverses.

Le service postal redevient très vite satisfaisant, au télégraphe, jusqu'en mai-juin 1945, de nombreux télégrammes sont encore « postalisés », ensuite ils sont tous transmis et distribués normalement et dès 1945, toutes les lignes d'abonnés au téléphone suspendues sont rétablies, le trafic reprenant sur tout le territoire, les câbles avec l'Afrique du Nord et la Corse sont remis en service, ainsi que les émetteurs de radio-télégraphie et de radio-téléphonie.

Après avoir témoigné d'un grand esprit de sacrifice dans la Résistance, le personnel des PTT a fait la preuve également d'une haute conscience de ses responsabilités pour la renaissance et la reconstruction de la France.

Dès la fin de la guerre, va s'accélérer l'abrogation des injustices antérieures : toutes les victimes, titulaires ou auxiliaires, frappées pour des raisons raciales ou politiques par la législation pétainiste, seront rétablies dans leurs droits. Des mesures d'épuration et des nationalisations interviendront et la réalisation d'une législation nouvelle de progrès social se traduira dans la Fonction publique, par un Statut général voté à l'unanimité du Parlement, le 19 octobre 1946 qui fera du fonctionnaire un citoyen à part entière.



Robert KELLER, né le 8 mai 1899 à Petit-Quevilly, engagé volontaire dans la marine à 17 ans entra dans l'administration des PTT comme agent mécanicien du service des lignes souterraines à grande distance puis devint ingénieur des télécommunications.

Il est l'un des artisans d'une extraordinaire prouesse d'écoute technique des circuits téléphoniques allemands appelée « La Source K ». Pendant cinq mois, toutes les conversations de l'ennemi sont recueillies par des opérateurs qui enregistrent les directives adressées à leurs représentants en France par Goering, Keitel, Jodl, Goeb-

bels, Dönitz, Sperrle, et même Hitler !

Soixante-dix grands circuits ont été dérivés et mis au service de la Résistance et des Alliés. Jamais aucun service secret n'aurait imaginé disposer d'une telle mine de renseignements. Sa réalisation sera l'œuvre des services techniques des PTT.

C'est l'ingénieur Robert Keller qui sera chargé de la diriger en étroite collaboration avec les techniciens Pierre Guillou et Laurent Matheron. Les conditions délicates d'exploitation liées aux actions de recherche de la Gestapo vont mettre brutalement un terme à ce travail et ces projets. L'ingénieur et ses deux compagnons sont arrêtés le 25 décembre 1942.

Interrogés, torturés, pas un ne parlera (c'est ainsi que tous les autres protagonistes de cette opération ne seront pas inquiétés).

Tous trois prendront le chemin des camps de concentration, Natzweiler, Sachsenhausen et Bergen-Belsen. Guillou mourra le 2 janvier 1944. Matheron en septembre 1944 et Robert Keller le 14 avril 1945.

Une rue du 15^e arrondissement de Paris, porte le nom de Robert Keller.



Gaston MOUTARDIER est né à Comines dans le Nord en 1889. Il entre aux PTT en 1908 et va y poursuivre une longue carrière qui va le conduire en 1942 à la fonction de Directeur départemental à Lille. En 1943, nommé Directeur départemental des PTT de la Somme à Amiens, il entre clandestinement dans le mouvement « Etat-Major PTT » qui deviendra en 1944 « Résistance PTT ».

Il en devient le dirigeant

régional et un des dirigeants du mouvement « Libération Nord ». Il va utiliser ses compétences professionnelles en télécommunications pour transmettre aux Alliés des renseignements sur les installations allemandes et sur les emplacements des rampes de lancement de V1.

Avec Cyrille Werbrouck, conducteur de travaux de sa Direction, il participe à des opérations de sabotage des télécommunications allemandes. Il transmet des renseignements sur les rampes de lancement de V1 aux Alliés, qui entament leur bombardement à partir de décembre 1943. Il fournira les plans et schémas des installations de télécommunications de l'ennemi et met au point un plan de sabotage de câbles téléphoniques qui sera appliqué avec un succès total.

Suspecté depuis longtemps d'activités clandestines, la Gestapo les arrête le 8 mars 1944. Torturé, Gaston Moutardier, ne parle pas et est fusillé avec ses camarades le 6 juillet 1944 dans les fossés de la citadelle d'Amiens.



Simone Michel-Lévy est née le 19 janvier 1906 à Chaussin dans le Jura. Entrée à 16 ans aux PTT, elle travaille en 1940 à la Direction des Recherches et du Contrôle Technique (DCRT).

Cofondatrice et responsable adjointe du Réseau «Action PTT», qui devient en juillet 1943 «Etat-major PTT», elle est responsable du secteur radio du réseau et entre en liaison régulière avec la «Confrérie Notre-Dame», réseau dirigé par le colonel Rémy, et avec

l'O.C.M. du colonel Touny. Parmi ses actions : mise en place d'une cinquantaine de postes-émetteurs, la formation d'opérateurs, le transport d'armes, la mise en place d'un système d'acheminement des courriers clandestins par voie maritime ou aérienne...

Le 5 novembre 1943, elle a rendez-vous avec «Tilden», son contact à la «Confrérie Notre-Dame», qui l'a trahie et vendue à la Gestapo.

Interrogée, torturée, elle est internée à Fesnes puis à Royallieu avant d'être déportée le 31 janvier 1944 par le convoi des 27000 à Ravensbrück puis est transférée à Flossenbürg.

Après plusieurs sabotages de la ligne de fabrication de munitions anti-aériennes à laquelle elle est astreinte, elle est démasquée.

Cruellement bastonnée pour l'exemple, condamnée à mort par Himmler en personne, elle est pendue le 13 avril 1945 avec deux de ses camarades, dix jours avant la libération du camp.

Elle est faite Compagnon de la Libération le 26 septembre 1945.



Edmond Debeaumarché, né le 15 décembre 1906 à Dijon, il fut un des Résistants de la première heure, organisant un système de courrier clandestin en Zone Nord pour le réseau du colonel Rémy la confrérie Notre-Dame.

A partir de 1943, il est un membre actif du réseau «Etat-major PTT» et l'un des collaborateurs de son chef national de ce mouvement. Placé sous les ordres de Simone Michel-Lévy, il est la cheville ouvrière de l'achemi-

nement du courrier vers Londres.

Le départ de Pruvost et l'arrestation de Simone Michel-Lévy font de lui le chef d'«Etat-major-PTT».

Mettant au point un plan de sabotage des PTT, il réussit à se procurer les codes secrets de Darnand et de la Milice, il se procure grâce à l'aide d'Horvais - autre responsable de l'Etat-major PTT - les codes secrets de Darnand et de la Milice, la copie de tous les télégrammes chiffrés transitant par le Central téléphonique de Paris.

Arrêté par la Gestapo le 3 août 1944, torturé rue des Saussaies sans parler, il est interné à Fresnes puis déporté à Buchenwald.

Affecté à l'usine souterraine de montage de V1 et V2, il est accusé de sabotage et condamné à mort le 11 novembre 1944. Accusé de complot antinazi, il n'est pas exécuté et est transféré à Bergen Belsen, d'où il sera libéré le 15 avril 1945 par l'avance alliée.

Membre après guerre de l'Assemblée consultative de 1945, il décède en 1959.



Paul Gateaud, est né en 1889 à Ozolles en Saône-et-Loire. Il entre aux PTT en tant que commis et s'engage très vite dans le syndicalisme de sa profession.

En 1924, en fonction à Lyon, il est élu membre suppléant du Conseil supérieur des PTT. Il y représente le syndicat national des agents, une des organisations constitutives de la Fédération postale CGT.

En 1940, il est inspecteur des postes à Macon. Il se livre très vite à une intense activité de propagande notamment par tracts. Il est nommé Receveur Principal à Valence, où il joue un rôle très important dans la lutte contre l'occupant.

Chef de la Résistance PTT dans la Drôme et organisateur de la section Transport et de Chiffre de la «Mission interalliée Union», il est l'un des animateurs de l'esprit de Résistance dans la Région Drôme-Vercors.

Son activité de Résistant s'exerce dans divers domaines, du contrôle de centres nerveux des transmissions des Allemands au stockage d'armes dans les locaux mêmes de la Recette principale, en passant par la formation d'équipes de sabotage. Paul Gateaud rend ainsi d'éminents services à la Résistance...

Il est arrêté par la Gestapo le 22 mai 1944, conduit à Lyon où malgré la torture il ne trahit aucun secret. Il est fusillé le 9 juin 1944 à Commanay dans l'Isère.



Jean-Baptiste Lebas, né le 24 octobre 1878 à Roubaix grandit dans une famille ouvrière socialiste. A 18 ans, il adhère à la SFIO dont il devient secrétaire adjoint de la section du Nord. En 1912, il est élu maire de Roubaix.

Il est arrêté en 1915 par les Allemands lors de l'invasion du Nord pour leur avoir refusé de livrer une liste de jeunes de 18 ans destinés à être envoyés comme travailleurs de force en Allemagne.

Elu député en 1919, il est

appelé au premier gouvernement de Front populaire en 1936 par Léon Blum, comme ministre des du Travail. Puis de juin 1937 à avril 1938, il est ministre des PTT, s'attachant particulièrement au développement de la radio.

Déchu de ses fonctions de maire par le régime pétainiste, il appelle dès août 1940 à la Résistance dans une brochure «Le socialisme continue», puis fonde à la fin de l'été le réseau et journal éponyme «l'Homme libre», puis, en janvier 1941 un clandestin Comité d'Action socialiste.

Le 21 mai 1941, Jean-Baptiste Lebas est arrêté par la Gestapo avec un de ses fils et une nièce, eux aussi Résistants.

Le 21 avril 1942, après près d'une année d'emprisonnement en France, à Bruxelles et à Berlin, il est condamné à trois ans de travaux forcés.

Après deux ans de travail harassant dans une tréfilerie, il meurt d'épuisement et de maladie au camp de Sonnenburg, le 10 mars 1944.

LA RESISTANCE TCHEQUE

Dans les dernières semaines de la Première Guerre mondiale, l'empire multinational austro-hongrois des Habsbourg, allié de l'Empire allemand, va en anticiper la défaite et éclater. Le 28 octobre 1918, la République Tchécoslovaque est proclamée à Prague par le Conseil national tchèque dans les territoires de l'ancien Royaume de Bohême¹, auxquels un accord, signé à Pittsburgh le 30 mai 1918 par le leader nationaliste tchèque Tomas Masaryk avec des nationalistes slovaques réfugiés aux États-Unis, va joindre ceux de la Slovaquie (jusque-là dépendante de la Hongrie), à laquelle est garantie un statut d'autonomie.

Le Traité de Saint-Germain-en-Laye, signé le 10 septembre 1919 entre les Alliés vainqueurs des Empires centraux et l'Autriche, ainsi que celui de Trianon signé le 4 juin 1920 à Versailles avec la Hongrie, consacrent le démantèlement de l'Autriche-Hongrie qui - outre les deux États résiduels de l'Empire disparu (Autriche et Hongrie) - donne naissance au sud au Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes (future Yougoslavie) et au Nord à la Tchéco-Slovaquie ; la Galicie autrichienne, au Nord-est, et la Transylvanie hongroise étant rattachées respectivement à la Pologne reconstituée et à la Roumanie.

Ces deux traités de Saint-Germain et de Trianon, en intégrant des problèmes stratégiques et de limites naturelles, n'ont qu'imparfaitement pris en compte les principes wilsoniens² de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ainsi, les germanophones des régions périphériques de Bohême (Sudètes) et de Moravie, dont l'aspiration était forte d'être rattachées à l'Allemagne et à l'Autriche, de même que les magyarophones du Sud de la Slovaquie souhaitant l'être à la Hongrie, les Polonais de Silésie morave et les Ruthènes d'Ukraine subcarpathique, dont les regards se tournaient respectivement vers la Pologne et l'Ukraine soviétique, se trouvèrent insérées contre leur gré dans le nouvel État Tchéco-Slovaque ; lequel, selon un recensement de 1921, comprend alors 51% de Tchèques, 23% d'Allemands, 14% de Slovaques, 5,5% de Hongrois, 3,4% de Ruthènes et Ukrainiens, 1,3% de Juifs (pour la plupart germanophones), 1,4% d'autres.

LA PREMIERE REPUBLIQUE

Le développement économique et la vie démocratique que connaît dans ses premières années le nouvel État, alors que ses voisins - notamment ceux héritiers des vaincus de 1918 - Autriche et Hongrie - sont confrontés à de

graves troubles politiques, économiques et sociaux - vont y relativiser un temps les problèmes nationaux.

Ceux-ci vont cependant resurgir dès la fin des années vingt, à la fois pour des raisons intérieures et du fait d'ingérences extérieures. Ainsi le poids démographique (51%) et économique de la population tchèque vont conduire de fait à une hégémonie tchèque dans l'État commun, que traduit symboliquement en 1921 l'abandon du trait d'union dans le nom du pays, la Tchéco-Slovaquie devenant la Tchécoslovaquie ; ce qui se concrétise par l'occupation des principaux postes de responsabilité politique, économique et militaire du pays par des Tchèques, source de frustrations et rancœurs parmi les autres composantes de la population.

En premier lieu parmi les Slovaques, composante fondatrice du Pays, et au sein de laquelle s'affirme, au début des années vingt, un mouvement nationaliste autour de l'abbé Hlinka, fondateur en 1913 du Parti Populaire Slovaque (*Slovenská ľudová strana, SĽS*). Après avoir approuvé l'union des Tchèques et des Slovaques, Hlinka, secondé par un autre ecclésiastique, Josef Tiszo, va évoluer vers un autonomisme clérical-fasciste antisémite qui le conduira à se rapprocher au début des années trente du mouvement nationaliste des Allemands des Sudètes. Au sein du SĽS, qui ajoute en 1925 à son nom celui de Hlinka pour devenir le HSI's, a été formée dès 1923 une milice paramilitaire, la *Rodobrana* (« Défense de la Nation ») ; dirigée par Vojtěch Tuka, lequel se rend en Italie pour y rencontrer les dirigeants fascistes en 1929, la *Rodobrana*, qui compte alors 60 000 membres, est interdite cette même année.

Mais, c'est au sein de la communauté allemande des Sudètes, sur le pourtour des pays tchèques que se développe un mouvement autonomiste particulièrement dangereux pour l'État tchécoslovaque, car il va rapidement évoluer vers l'exigence du rattachement à l'Allemagne et se teinter de plus en plus de nazisme.

Dès la formation de la Tchécoslovaquie, deux partis - le Parti National Allemand et le Parti national-socialiste des travailleurs allemands³ - vont se faire les porte-paroles de cette revendication qui, entre 1920 et 1930, ne recueillera l'appui que de 20 à 30% des Allemands des Sudètes ; dont la majorité vote alors pour des partis « allemands » modérés, souvent associés au gouvernement à Prague, ou pour le seul parti multinational, le Parti communiste tchécoslovaque.

Les choses vont changer avec la fondation - dix mois après l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne - du « Front Patriotique des Sudètes » par Konrad Henlein le 1^{er} octobre 1933. Pour participer aux élections de 1935, il change son nom en « Parti Allemand des Sudètes » (*Sudetendeutsche Partei, SdP*), lequel, avec 1.256.010 voix et 44 députés, devient le premier parti du pays en voix et le second en sièges ; les partis modérés de la minorité allemande ont eu plus de 800 000 voix et 31 députés. Le Parti



Conséquence des accords de Munich, l'Allemagne annexe les régions sudètes (en bleu clair) de Bohême-Moravie, la Hongrie les régions magyarophones du sud de la Slovaquie et de la Ruthénie (en jaune foncé), la Pologne la Silésie morave (en vert). Après la dislocation de la Tchécoslovaquie, un État slovaque « indépendant » (en violet) est formé, conjointement au « Protectorat » allemand de Bohême-Moravie (en orange) ; la Hongrie annexe l'Est de la Slovaquie et le reste de la Ruthénie (en jaune clair).

communiste a recueilli au sein de la population sudète environ 100 000 voix.

LA CRISE DES SUDETES

Bénéficiant de l'appui - notamment financier - du Parti nazi allemand - le SdP, fort de 400 000 adhérents en 1935, va s'insérer dans la stratégie d'Hitler qui, en mars 1938, en annexant sans coup férir l'Autriche (*Anschluss*), a entamé avec succès sa politique expansionniste de rassemblement dans un « Grand Reich Allemand » de tous les territoires germanophones voire ayant appartenu à une époque au Saint-Empire Romain germanique.

Dès le lendemain de l'*Anschluss*, le SdP durcit ses revendications nationalistes. A la fin de l'été, suite à un violent discours d'Hitler qui accuse les Tchèques d'oppression voire de crimes à l'encontre des Allemands des Sudètes, le SdP multiplie les incidents avec la police et les forces armées tchécoslovaques ; incidents qui vont servir de prétexte au Führer nazi pour menacer d'intervenir militairement contre la Tchécoslovaquie.

Cette tension conduit, après une première rencontre le 15 septembre 1938 entre Hitler et le premier ministre britannique Chamberlain, puis une seconde le 22 septembre, à la réunion à Munich d'une conférence à quatre - Hitler (Allemagne), Mussolini (Italie), Chamberlain (Grande-Bretagne) et Daladier (France) - qui, tenue sans la participation des dirigeants tchécoslovaques, va se conclure le 29 septembre par l'acceptation par la Grande-Bretagne et la France - pourtant alliées de la Tchécoslovaquie - des exigences d'Hitler appuyées par Mussolini de rattachement au Reich des régions peuplées de plus de 50% d'Allemands.

LE «PROTECTORAT» DE BOHEME-MORAVIE

Commence alors le dépeçage de la Tchécoslovaquie⁴, abandonnée par ses alliées et qui n'a d'autre choix que d'obtempérer : le pays perd ses défenses naturelles, ses fortifications, l'essentiel de ses gisements miniers, de nombreuses industries d'armement. Dans les régions annexées par ses voisins est conduite une épuration ethnique des Slaves ; dans les Sudètes, les communistes, syndicalistes et démocrates germanophones sont arrêtés, envoyés dans les camps de concentration.

³ Quasi-homonyme du parti nazi allemand mais antérieur de création.

¹ Créé en 1198 par Ottokar 1^{er} de Bohême, ce royaume slave va être intégré au Saint-Empire Romain Germanique, dont il sera l'un des Grands Electeurs de l'Empereur. Après avoir eu plusieurs souverains particuliers successifs le plus souvent « Empereur romain germanique », le Royaume de Bohême fut intégré en 1526 à la monarchie des Habsbourg. Lors de la dissolution du Saint-Empire en 1806 sous les coups de Napoléon, le Royaume de Bohême fut intégré à l'Empire Austro-hongrois avec une très faible autonomie. Au XIX^e siècle s'y développa, face à la germanisation, un mouvement de renaissance nationale tchèque.

² Du nom de Thomas Woodrow Wilson, Président des États-Unis de 1913 à 1921.

Moins de six mois après la capitulation de Munich⁵, la Tchécoslovaquie n'existera plus. Contraint d'avaliser les Accords de Munich, le Président tchécoslovaque, Edouard Benès, démissionne le 5 octobre 1938 et s'exile en Grande-Bretagne. Il est remplacé le 30 novembre par Emil Hacha ; le même jour, le Parti communiste tchécoslovaque est interdit.

Le 6 octobre, les partis slovaques, emmenés par le HSI's de Josef Tiszo avaient réclamé et obtenu un statut d'autonomie et le 19 novembre, le trait d'union était rétabli dans le nom de la Tchéco-Slovaquie ; l'Ukraine subcarpathique (Ruthénie) devenant aussi autonome.

Ces évolutions et une politique de rapprochement avec l'Allemagne menée par le Gouvernement tchécoslovaque ne suffiront pas à stopper Hitler dans son ambition de s'emparer du potentiel industriel des régions tchèques : le 14 mars 1939, poussé par Hitler, Tiszo proclame l'indépendance de la Slovaquie ; tandis que, convoqué à Berlin, le Président tchécoslovaque Hacha est le 15 mars contraint sous la menace d'attaque d'entériner le démantèlement de son pays, et de placer les régions tchèques de Bohême-Moravie sous « protectorat » allemand.

Bien que conservant un Président (Hacha) et un Premier ministre (Rudolf Beran puis, après le 26 avril, Alois Elias), le « Protectorat » est de fait dirigé par le « Reichsprotektor » – le premier est Konstantin von Neurath – et par le Secrétaire d'Etat, Karl-Hermann Frank, un Allemand des Sudètes, le pays est occupé par la Wehrmacht, la Gestapo et les autres organes de répression allemands s'y installent et s'y mettent à l'œuvre, les persécutions raciales contre les Juifs et les Tziganes commencent.

Après l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne et de la France contre l'Allemagne nazie le 1^{er} septembre 1939, suite à son agression contre la Pologne, la France va reconnaître la formation d'un Conseil National Tchécoslovaque et le 2 octobre, un traité franco-tchécoslovaque permet la reconstitution sur le sol français d'une armée tchécoslovaque : sa 1^{re} division d'infanterie participera en mai-juin 1940 à la bataille de France, des pilotes tchécoslovaques intégreront l'armée de l'air française. Après la défaite française, les militaires tchécoslovaques se replieront en Grande-Bretagne, certains rejoindront les Français libres⁶, d'autres formeront des unités combattant aux côtés des Alliés sur les fronts d'Afrique et d'Europe.

LA RESISTANCE A L'OPPRESSION

Les premières manifestations de résistance à l'occupation nazie vont avoir lieu à Prague le 6 juillet 1939 lors de la commémoration du martyre de Jan Hus, théologien réformateur du 15^e siècle, symbole de l'identité tchèque, manifestations qui se renouvelleront le 28 octobre 1939, à la date anniversaire de la proclamation en 1918 de l'indépendance.

La répression est brutale et fait deux morts, dont un étudiant en médecine de l'université Charles de Prague, Jan Opletal ; ses obsèques vont donner lieu à de nouvelles manifestations. Le Reichsprotektor von Neurath fait fermer l'université de Prague pour plusieurs années, et déporter en camp de concentration 1200 étudiants. 9 autres sont condamnés à mort et seront exécutés le 17 novembre suivant.

Parallèlement à la formation à Londres le 9 juillet 1940 d'un gouvernement tchécoslovaque libre présidé par Benès, et à Moscou d'un Centre de Résistance autour de dirigeants communistes tchèques réfugiés (Gottwald, Slansky...), la Résistance va s'organiser à l'intérieur même du Pays.



Deux héros de la Résistance tchèque : Jan Opletal et Julius Fucik.

Le Parti communiste tchèque (P.c.t.), dans l'illégalité depuis décembre 1938, s'est réorganisé malgré la répression sans relâche qu'il subit, dont le journaliste Julius Fucik, membre de son comité central et rédacteur de son journal clandestin, le *Rude Pravo*, deviendra le symbole : arrêté le 24 avril 1942 par la Gestapo, il est torturé à la prison pragoise de Pankrac puis sera assassiné le 8 septembre 1943 à celle berlinoise de Plötzensee. Plusieurs milliers de communistes tomberont dans la lutte, mais le P.c.t. – dirigé dans la clandestinité par Jan Sverma, Jozef Smrkovsky, Antonin Novotny, Dolansky, Zapotocky... – sera l'une des principales composantes de la Résistance.

Plusieurs autres structures de Résistance étaient en effet nées dès le début de l'Occupation nazie : l'*Obrana národa* (O.N., Défense de la Nation), rassemblant des militaires, le *Politické ústředí* (P.U., Centre politique) regroupant des anciens collaborateurs de Benès et qui sera démantelé dès novembre 1939, et le mouvement *Petición výbor Verní zůstaneme* (PVVZ, Nous resterons fidèles), regroupant des Résistants de la mouvance social-démocrate et syndicale. Ces trois mouvements s'uniront au printemps 1940 pour former l'*Ústřední výbor odboje domácího* (ÚVOD, Direction Centrale de la Résistance), conjuguant diffusion de tracts et de presse clandestine avec la collecte de renseignements à destination du Gouvernement tchécoslovaque de Londres.

C'est d'Angleterre que viendront Jozef Gabčík et Jan Kubis qui, parachutés dans la nuit

du 28 décembre 1941, vont avoir, avec l'aide de la Résistance intérieure, pour mission d'abattre Reinhardt Heydrich, le chef du RSHA et du SD, les services secrets du parti nazi, nommé Reichsprotektor depuis le 24 septembre 1941 et qui avait inauguré son « règne » en faisant exécuter 400 Tchèques entre le 27 septembre et le 29 novembre 1941...

Le 27 mai 1942, Gacik et Kubis passèrent à l'action à Prague et blessèrent grièvement Heydrich, qui succomba le 4 juin suivant, Dalugee lui succéda. La répression qui s'ensuivit fut terrible : Gacik et Kubis succombèrent les armes à la main, les villages de Lidice et Lezacki où ils s'étaient un temps abrités furent rasés les 10 et 24 juin, un millier d'hommes furent tués, les femmes et les enfants déportés, 13000 personnes furent arrêtées, l'ancien premier ministre du Protectorat, Elias, en contact avec la Résistance, exécuté.

La signature d'un traité d'amitié entre le Gouvernement Benès de Londres et l'URSS le 12 décembre 1943 favorisera l'unité de la Résistance – communistes compris – au sein d'un organisme de rassemblement, le « Conseil des Trois » (R3) formé à la fin de l'Occupation.

FRATERNITÉ DE LUTTE

Une unité qui contribuera au succès de l'insurrection libératrice de Prague le 5 mai 1945, qui sera victorieuse le 8 mai ; l'Armée rouge incluant des troupes tchécoslovaques entrant dans la ville le 9 mai. Une insurrection pendant laquelle tombèrent plusieurs Français échappés des camps de travail qui y prirent part, tels Etienne Georges, Roland Maier, Giovanni Faurel, Louis Gros, Raymond Landy et Pierre Leroi.

Ce même 8 mai 1945, Henri Normand, originaire de Bauvin (Nord), tomba dans les Sudètes, à Dolní Jiratin, lors des combats de la Libération alors qu'il tentait de hisser le drapeau tchécoslovaque sur la fosse du puits de mine Humboldt II. Henri Bailly, du 54^e R.A.N.A. et originaire de Goussancourt (Aisne), décéda de ses blessures reçues lors des combats de repli des Allemands de Cinovec.

Au même moment, en France le 9 mai 1945, c'est au général Alois Liska, commandant la 1^{re} Division Blindée tchécoslovaque, ayant participé depuis septembre 1944 avec des troupes canadiennes et FFI au siège de la poche allemande de Dunkerque, que l'amiral allemand Frisius remit la capitulation des troupes placées sous son commandement.

La Résistance française avait notamment compté dans ses rangs des Tchécoslovaques anciens des brigades internationales, certains comme Artur London s'étaient investis dans le Travail allemand (T.A.) en direction de l'armée d'occupation nazie, d'autres avaient rejoint les FTP-M.O.I. et combattirent en Région parisienne, dans le Pas-de-Calais, à Marseille...

Lors de l'insurrection libératrice de Paris, le Comité National Tchécoslovaque formé en France s'installa 18 rue Bonaparte, au siège de la colonie tchécoslovaque pris par les Groupes de Combat Tchécoslovaques de Paris.

⁴ L'arbitrage de Vienne le 2 novembre 1938 cède à la Hongrie le sud de la Slovaquie et de la Ruthénie. La Pologne annexera la région de Český-Ceszyň/Teschen.

⁵ En France, seuls les 72 députés communistes, un député socialiste, Jean Bouhey, et un député de droite, Henri de Kerillis, votent contre leur ratification.

⁶ Ce sera le cas par exemple de Bohumil Vazac qui, après avoir combattu dans l'Armée tchécoslovaque en France, s'engagea en avril 1941 dans les FFL. Il participera aux combats d'El-Alamein, de Tunisie, d'Italie, d'Alsace et sera fait Compagnon de la Libération le 7 mars 1945.

LA REUNION RALLIE DE GAULLE

Située à 800 km à l'est de Madagascar et à près de 10 000 km de Paris, la Réunion, «vieille» colonie française depuis le XVII^e siècle a, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, un peu plus de 200 000 habitants, dont les 9/10^e sont citoyens français. La vie politique de l'île est dominée par les gros propriétaires fonciers, les usiniers, les grands commerçants importateurs ; les couches pauvres, petits planteurs de canne à sucre, ouvriers agricoles, ouvriers d'usines, travailleurs du Chemin de fer et Port de la Réunion (CPR), etc. sont marginalisées.

Depuis le 30 décembre 1939, le gouverneur nommé par Paris est Emile Aubert, un ancien de l'Ecole coloniale âgé de 52 ans, il arrivera dans l'île le 26 février 1940. Les événements de France, l'offensive allemande du 10 mai 1940, la défaite qui s'annonce en juin vont avoir des échos à la Réunion. Les Anciens combattants envoient un message de lutte : *"La colonie qui contient encore quinze mille hommes jeunes et valides demande ardemment à pouvoir apporter encore sur un sol ou sur un autre son concours et ses forces à l'immense tâche qui s'offre"*.

UN GOUVERNEUR « LOYALISTE »

L'annonce de la signature de l'armistice le 22 juin suscite la réprobation du Président du Conseil général Raoul Nativel qui, sur les ondes de Radio-Saint-Denis, voit dans le cérémonial de Rethondes un «sacrilège». Mais, en dépit de cela et d'un message du sous-secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, Lord Halifax, remis par le Consul de Grande-Bretagne et qui lui rappelle que *"L'Empire français d'Outre-mer a encore un rôle vital à jouer dans la lutte pour la civilisation dont seul le succès peut restaurer la liberté de la France..."*, le Gouverneur Aubert va rester fidèle au Gouvernement de Paris replié à Bordeaux et qui va bientôt être celui de Vichy. Position qu'il maintiendra malgré les pétitions qui recueillent des centaines de signatures : *"Les Réunionnais ne veulent pas devenir Allemands... Pas de paix séparée"*¹.

Sous la houlette du gouverneur Aubert, en même temps que s'approfondit une surveillance policière à l'égard de tout propos ou comportement «dissident» - le terme désignant les communistes et les gaullistes - sont mises en place les institutions de la législation du régime pétainiste. Ainsi en est-il de celle répressive à l'égard des sociétés secrètes : la loge «L'Amitié», du Grand Orient de France, est dissoute et ses biens sont mis en vente, six de ses membres, fonctionnaires, sont démis d'office, d'autres pla-



Le contre-torpilleur le Léopard, qui amena à la Réunion le gouverneur Capagorry.

cés sous surveillance et Raymond Vergès, maire de Salazie, est révoqué.

Manifestation d'hostilité au nouveau régime, l'industriel Maurice Samat s'enfuit le 28 octobre 1940 par bateau vers l'île Maurice, possession britannique, et rejoint les FFL.

Le 10 juillet 1941, placée sous la responsabilité du procureur Du Hamel, est installée à Saint-Denis-de-la-Réunion une Cour Criminelle Spéciale chargée de juger sans appel les délits économiques et politiques : en novembre 1941, elle condamne Léon de Lepervanche, syndicaliste du C.P.R. à 3 mois de prison pour *"menées communistes et intention manifestée de vouloir quitter clandestinement l'île"*. La censure s'appesantit.

Parallèlement, associé à l'adhésion aux idées de la Révolution nationale, se développe le culte du Maréchal : le 28 février 1941, le conseil municipal de Saint-Denis donne à la place du Barachois le nom de «place du maréchal Pétain», une «Garde du Maréchal» ainsi qu'un «Comité Pétain» sont formés, la «Semaine de la France d'Outre-mer», du 15 au 21 juillet suivant sera le paradoxe des manifestations d'idolâtrie à l'égard de Pétain.

L'une des conséquences de l'allégeance de la Réunion au Gouvernement pétainiste est son isolement dans l'Océan indien central et occidental sous domination britannique (Maurice, Seychelles, Inde, Ceylan, Kenya, Tanganyika, Afrique du Sud...). Un isolement qui va avoir des conséquences dramatiques pour la Réunion, la population souffrant, du fait de la rupture des relations extérieures, de graves pénuries, y compris alimentaires.

A proximité de la Réunion, seule, avec les Comores, Madagascar est restée sous autorité pétainiste. Mais, la crainte d'incurSIONS japonaises amène les Britanniques à débarquer dans la Grande Ile en mai 1942 et, après de meurtriers combats, à en achever la conquête en novembre suivant.

C'est dans ce contexte que l'Amiral Auboyneau, des Forces Navales Françaises Libres, décide de préparer la prise de contrôle de la Réunion. L'opération ne

commencera que le 4 novembre 1942, quand le contre-torpilleur le Léopard et l'avisos Commandant-Dubosc appareilleront du Cap pour se diriger vers la Réunion via l'île Maurice.

LA LIBERATION DE L'ILE

Dans la nuit du 27 au 28 novembre 1942, le Léopard débarque peu après minuit au nord de Saint-Denis le capitaine Patureau, représentant du Général de Gaulle à l'île Maurice, accompagné d'un petit détachement bientôt suivi d'une compagnie de débarquement qui occupera sans coup férir la gendarmerie, la gare, la station de radio, le central PTT et même le palais du gouverneur, qui est dans sa résidence d'été, à Hellbourg. Jean Capagorry, administrateur désigné par la France libre débarque à son tour et s'installe à l'hôtel du gouvernement.

L'après-midi du 28 novembre 1942, arrivé en vue de la ville du Port, où un comité de salut public, dirigé par Léon de Lepervanche - qui s'est institué commissaire du Peuple - a destitué le maire, le Léopard est accueilli par les canons de la défense côtière et doit riposter, faisant deux morts. Ce sera le seul véritable affrontement.

Après des tractations menées dans la Journée du 29 novembre avec le concours de l'évêque de Saint-Denis, Mgr Cléret de Langavan, le gouverneur Aubert accepte de donner l'ordre de cesser toute hostilité ; sa reddition officielle interviendra dès 8h45.

Dans un communiqué diffusé à la radio dès midi, Jean Capagorry, futur Compagnon de la Libération et qui sera officiellement nommé par de Gaulle Gouverneur de la Réunion le 1^{er} décembre 1942, appellera à *"s'unir autour du gouvernement de la France combattante pour coopérer à la libération de la Patrie"*.

Il proposera d'attribuer la médaille de la Résistance à plusieurs Réunionnais : Michaël De Villèle, le Prince Vinh-San, l'Abbé Tendon, Roger Guichard. Léon de Lepervanche, Wisman Pinot, le Docteur Joseph Lenormand, Jean-Raoul Mondain.

¹ Le Mémorial de la Réunion, tome VI, page 26.

AUTRICHE, ALLEMAGNE

CITOYEN... D' «HONNEUR»

Le 8 juillet dernier, le conseil municipal de la ville autrichienne de Braunau-sur-Inn a pris une décision à l'unanimité qui peut paraître surprenante. Non par son contenu mais par sa date : elle a retiré, soixante-six ans après la fin de la Seconde guerre mondiale, le titre de « citoyen d'honneur » à... Adolf Hitler, né dans la ville le 28 avril 1889 ; titre qui lui fut conféré en avril 1938 peu après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie.

«Avec cette décision, le conseil municipal de Braunau a envoyé un signal clair et a assumé sa responsabilité politico-historique», a déclaré le maire Johannes Waidbacher ; les conseillers municipaux ont également pris leurs distances avec toutes les décisions prises dans la commune sous l'administration nazie.

Les conseillers membres du F.P.Ö, le parti d'extrême-droite du défunt Jörg Haider, qui sur le plan national s'est refusé à soutenir le retrait de cette distinction accordée à Hitler par plusieurs villes autrichiennes en arguant qu'Hitler était mort, se sont finalement ralliés à la motion.

Deux mois auparavant, la ville autrichienne d'Amstetten avait retiré Adolf Hitler de sa liste de citoyens d'honneur à la demande a été formulée par un conseiller municipal membre des Verts. Le maire, Herbert Katzengruber, a sous-entendu qu'il n'avait pas vu jusqu'à présent de raison de le retirer, expliquant que, selon de nombreux experts, la citoyenneté d'honneur expirait au décès de la personne.

La disparition des traces du passé nazi est un problème qui a retrouvé une certaine acuité en Autriche, où la montée contemporaine des idées d'extrême-droite incarnées par le FPÖ et le BZÖ s'accompagne de tentatives de réhabilitation du régime nazi, auquel il est vrai de nombreux Autrichiens ont adhéré du moins à ses débuts.

Un problème identique s'était posé en Allemagne quand on s'aperçut en 2007 que la ville de Bad Doberan, située sur la Baltique près de Rostock et qui allait, début juin de cette même année, abriter la réunion du G8, avait aussi toujours pour citoyen d'honneur le même Adolf Hitler. Dans la précipitation, cette «distinction» fut annulée.

Quelque 4 000 villes et villages allemands ont pendant le 3^e Reich fait d'Adolf Hitler un citoyen d'honneur de leur cité. Si la plupart ont annulé leur décision dès l'immédiat après-guerre, d'autres ne l'ont fait que très récemment, tels le 27 mars 2009, le village bavarois de Schwabach - où la citoyenneté d'honneur fut aussi retirée au théoricien nazi antisémite Julius Streicher pendu à Nuremberg, ou, le 29 septembre suivant, la ville de Forst, dans le Brandebourg, dont le maire Jürgen Goldschmidt souligna qu'ainsi était «payée une dette morale envers les nombreuses victimes du régime nazi...»

ALLEMAGNE

NPD : «PLEIN GAZ !»

Il y a des expressions que l'on ne peut employer ou des jeux de mots que l'on ne peut faire après le drame des millions d'enfants, de femmes, de vieillards et d'hommes assassinés dans les camps nazis de la mort. Tel le «Jeu de mots» que fit en son temps, le 3 septembre 1988, le sinistre Le Pen : «Durafour crématoire».



Udo Voigt, dirigeant du Parti Néo-nazi NPD allemand vient de s'illustrer de la même manière avec l'affiche «Plein Gaz !», dont la lecture dans un pays qui fut responsable d'Auschwitz, de Maidanek et de Treblinka ne peut être que sans ambiguïté. Voigt savait ce qu'il faisait.

Il est vrai que le personnage en avait, dans une interview diffusée le 10 décembre 2007 par la chaîne de télévision allemande ARD, précédemment livré la clé de lecture : «Six millions de morts, cela ne peut pas être exact. Au maximum, 340 000 personnes sont mortes à Auschwitz. Ce que disent toujours les juifs, c'est "même si un seul juif était mort parce qu'il est juif, ce serait un crime". Mais il y a une différence entre payer pour 6 millions [de morts] et pour 340 000».

Déjà en 2004, il avait provoqué un scandale en qualifiant Hitler de «Grand homme d'Etat», opposant le 3^e Reich à l'illégitimité du «système» de l'actuelle République Fédérale.

Et, pour faire bonne mesure, le personnage se fait aussi le chantre du révisionnisme des frontières allemandes en demandant la restitution à l'Allemagne de la Prusse Occidentale, de la Silésie et de la Poméranie aujourd'hui polonaises, de la Prusse orientale polonaise et russe.

DESTRUCTION DE LA TOMBE DE HESS

Rudolf Hess, l'ancien dauphin de Hitler jusqu'à sa mystérieuse escapade aérienne qui conduisit en Ecosse le 10 mai 1941, et qui, condamné à la prison à vie par le Tribunal de Nuremberg, fut le dernier criminel de guerre nazi détenu à la prison internationale de Spandau jusqu'à son suicide le 19 août 1987, était depuis inhumé selon ses vœux dans le cimetière de la petite ville de Wunsiedel, proche de la frontière tchèque, où sa famille avait une maison de vacances.

Depuis la mort de Hess, cette sépulture était devenue un lieu de pèlerinage annuel pour les groupes d'extrême-droite allemands, contestant d'ailleurs la réalité du suicide de Hess et y voyant un assassinat.

La municipalité de Wunsiedel avait réussi au terme d'une longue bataille judiciaire à faire interdire légalement toute manifestation des nostalgiques du nazisme, mais cela n'empêcha pas en 2004 près de 5 000 d'entre eux de se rassembler sur la tombe de Hess.

C'est en prévision du 25^e anniversaire de la mort de l'adjoint du führer en août 2012, et pour mettre un terme à un pèlerinage sordide, que, avec l'accord de la famille de Rudolf Hess, sa petite-fille disant quelle «ne voulait plus rien à voir avec cela» et la commune ayant décidé de ne pas renouveler la concession arrivée à échéance le 5 octobre 2011, les restes de Rudolf Hess ont été exhumés, incinérés, les cendres étant dispersées en mer et la tombe détruite.

FRANCE GRANDE-BRETAGNE

SINISTRE FACETIE

Député conservateur britannique depuis mai 2010, Aidan Burley était venu passer des vacances d'hiver à Val-Thorens début décembre dernier, ce qui est sans nul doute un hommage à notre domaine alpin et à sa gastronomie.

Par contre ce qui n'est pas un hommage à notre culture, à nos traditions démocratiques, à la lutte menée en commun avec les Britanniques il y a plus de sept décennies contre la barbarie hitlérienne et fasciste par les Français dont les Savoyards, c'est la sinistre facétie de l'élu de la chambre des Communes qui trouva spirituel, le 3 décembre dernier, d'entonner à l'occasion d'un enterrement de vie de garçon dans un restaurant de la station des Chants nazis, en présence d'un de ses amis, pour lequel il avait personnellement loué un uniforme d'officier SS avec brassard nazi.

Alors que, tout naturellement, le procureur d'Albertville a ouvert une enquête préliminaire pouvant conduire à une condamnation pour port d'uniforme nazi, le député a présenté ses excuses et exprimé ses regrets pour son «comportement inapproprié». C'est le moins qu'il pouvait faire !

LES POSITIONS DE L'U.F.A.C. : MÉMOIRE, DROITS, AFFAIRES INTERNATIONALES

Au cours de son Assemblée Générale annuelle, tenue à Paris les 5 et 6 octobre 2011, et dans des déclarations communiquées depuis ces assises aux autorités compétentes et à la presse, l'UFAC a affirmé ou réaffirmé ses positions et les principes qui guident cette grande confédération qui rassemble «les 1.200 000 adhérents de ses associations, ses 43 associations nationales et ses 95 unions départementales» et qui «doit être considérée comme l'organisme le plus représentatif du Monde Combattant Français.»¹

Plus d'un mois avant la déclaration du Président de la République du 11 novembre 2011, puis de la publication du projet de loi consacrant cette date historique à «tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la défense de la Patrie ou lors des Opérations extérieures auxquelles notre pays participe», l'UFAC a dit :

NON à la Journée Unique et OUI au Maintien des Commémorations Historiques

- L'Assemblée générale de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) réunie les 5 et 6 octobre 2011 à Paris, a pris connaissance de diverses déclarations - y compris ministérielles - et de projets de lois, souhaitant que le «11 novembre puisse devenir la Journée Nationale de toutes les générations du Feu». Une telle proposition n'a d'autres finalités que l'instauration d'une «Journée Nationale du Souvenir», Memorial Day, que l'UFAC a encore rejeté récemment. Cette appellation est importée des USA qui n'ont pas eu à subir, sur leur territoire, les deux Guerres mondiales et qui sert aussi à couvrir les autres guerres dans lesquelles ils se sont engagés.
- Pour l'UFAC, les maintiens des commémorations historiques sont nécessaires et essentiels pour la prise en considération de la Mémoire des Guerres par les générations nouvelles et favoriser leur prise de conscience de l'action pour la Paix.



- Le Premier conflit mondial a eu des conséquences sur l'évolution de notre pays, de l'Europe et d'une manière générale de la Planète. La Seconde Guerre mondiale, engendrée par la Première, notamment au travers du Traité de Versailles, en a eu d'autres dont la plupart inspirent encore aujourd'hui les paroles et les actes d'hommes et de femmes en faveur d'une Europe unie et de la paix dans le Monde.
- C'est pourquoi, si le **11 novembre 1918** a marqué l'Histoire de notre pays, cette date appartient aujourd'hui à l'Histoire et ne doit pas s'imposer à l'actualité commémorative.
- Il est nécessaire que les générations nouvelles reçoivent connaissance des faits mémoriels historiques avec leurs origines, leurs effets et leurs conséquences pour comprendre leur vécu et défendre la Paix.

Dans l'esprit de cette résolution et de son attachement aux «Commémorations Historiques», l'Assemblée Générale de l'UFAC s'est prononcée une nouvelle fois :

Pour une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, pour le respect de l'Histoire

- L'UFAC réunie les 5 et 6 octobre 2011 à Paris, réaffirme la nécessité d'instaurer une Journée de la Résistance pour le respect de la Mémoire, afin de reconnaître le rôle de la Résistance dans la libération du Pays et le rétablissement de la République ; journée non fériée et non chômée.

¹ Extrait de la résolution n° 3 « Représentativité de l'UFAC », de la Commission du Civisme et de la Mémoire.

- Pour l'UFAC, la date du 27 mai est la date symbolique dans l'Histoire de la Résistance en raison de l'unification de tous les mouvements au sein du Conseil National de la Résistance, présidé par Jean Moulin. Cette unification a permis au Général de Gaulle de légitimer son autorité auprès des alliés, d'affirmer la souveraineté de la France, de conduire la libération du Pays et son redressement.
- Le 27 mai 1943 est une date essentielle de l'Histoire de la France, de l'Histoire et de notre République. Vouloir qu'elle devienne "Journée Nationale de la Résistance" n'est que rendre mérite au peuple de France et aux résistants qui ont joué un rôle important dans la libération du Pays et dans la reconstruction administrative, politique, économique et sociale de la France. C'est rendre à la Résistance, ce qui appartient à la Résistance et à la France. La réalité historique doit l'imposer.

L'UFAC, qui représente les anciens Combattants Français au sein de la FMAC (Fédération Mondiale des Anciens Combattants) ne manque pas de suivre attentivement la situation internationale et d'exprimer la volonté des membres des associations nationales qu'elle rassemble d'aboutir à la résolution pacifique des trop nombreux conflits qui endeuillent la communauté mondiale.

Résistants et réfractaires

L'UFAC ne manque pas de rappeler, lors de chacune de ses assises nationales, son attachement aux principes qui fondent le **droit à réparation** et de demander, de réclamer, voire d'exiger que soient satisfaites les revendications de chaque catégorie des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui sont rassemblés au sein de la Confédération.

Il en fut ainsi, concernant les Résistants et Réfractaires

- L'Assemblée générale de l'UFAC, réunie à Paris les 5 et 6 octobre 2011, **constate et déplore** que de trop nombreux résistants n'aient pas reçu une juste reconnaissance des services qu'ils ont accomplis. Il est grand temps de mettre en œuvre les mesures suivantes :
- **reconnaissance** de la qualité de Combattant Volontaire aux titulaires de la carte CVR ou de la carte du combattant au titre de la Résistance,
- **attribution** de droit de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou de la Croix de Guerre au titre de la Résistance,
- **délivrance** d'un diplôme d'honneur aux Résistants ayant prouvé leur participation aux combats pour la Libération mais ne réunissant pas toutes les conditions exigées pour l'attribution de la carte du Combattant ou de la carte de CVR

- **reconnaissance** des services accomplis dans la Résistance ; la défense des droits des résistants sont inséparables du travail de mémoire, du respect de la vérité historique et du développement de l'esprit civique.

L'Assemblée générale de l'UFAC,

- **rappelle** l'engagement de M. le Président de la République - alors candidat à cette haute fonction - dans sa lettre du 28 mars 2007 dans laquelle il déclarait "il est temps que notre pays reconnaisse enfin aux réfractaires leur droit imprescriptible à réparation, en leur attribuant le titre de Reconnaissance de la Nation (TRN)"
- **demande** avec force l'attribution du TRN aux titulaires du titre de Réfractaire et formule la même demande pressante en faveur des Patriotes Résistants à l'Occupation titulaires de la carte de PRO,
- **demande** fermement que l'étude demandée en mai 2009 à la Direction des Affaires juridiques pour une modification des textes législatifs et réglementaires soit conduite très rapidement, compte tenu de l'âge des intéressés.
- **Tous ceux qui ont contribué à la Libération de la France doivent obtenir des mesures rapides et concrètes de la part des Pouvoirs Publics.**

Il est vrai qu'une résolution réclamant l'attribution du TRN (Titre de Reconnaissance de la Nation) aux incorporés de force dans l'Armée allemande a été adopté sans assentiment de l'ANACR et de plusieurs autres associations.

Au regard des graves préoccupations qui pèsent sur le Monde Combattant, ce fait ne doit pas entacher notre volonté d'union fondée sur nos valeurs communes.

L'ANACR DANS LES COMMISSIONS

Les représentants de l'ANACR participent tout au long de chaque année aux travaux des Commissions permanentes de l'UFAC.

Pour l'année en cours, ils se répartissent ainsi :

Action générale et sociale : Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne)

Affaires internationales : André RODDIER (Yvelines)

Civisme et mémoire : Jean-Paul MARCADET (Bouches-du-Rhône), Bruno CASSANAS (Hérault)

Reconnaissance et défense des droits : Jacques WEILLER (Paris)

Ces commissions sont convoquées plusieurs fois par an et sont chargées de préparer les textes des résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle.



RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR

Comme chaque année qui n'est pas de congrès national, le Conseil national de l'ANACR s'est réuni le 19 octobre dernier au Centre International de Séjour de Paris (CISP), avec 104 participants venus de 49 départements.

La séance du matin fut ouverte à 9h30 par Pierre Martin, Président national, ayant à ses côtés Louis Cortot, Président, Mireille Monier-Lovie, Anne-Marie Montaudon, Martine Peters et Jacques Weiller, vice-présidents, Jean-Paul Riffault, secrétaire général adjoint et Jacques Varin, secrétaire général. Pierre Martin fit observer une minute de silence à la mémoire de René Roussel, membre du Comité d'honneur national, de Claude Hallouin et Roger Le Hyaric, membre et membre honoraire du Bureau national, de Roger Belbeoch, Laure Latour, Gérard Moutte et Renée Quatremaire, membre et membres honoraires du Conseil National, récemment disparus.

Dans la première intervention, Jacques Varin évoqua l'état de l'Association, avec cette donnée lourde que représente l'inexorable érosion de l'effectif des Résistants qui, conjuguée aux conséquences de l'âge qui s'avance sur la santé des Résistant(e)s heureusement toujours parmi nous, a conduit à une profonde mutation de l'ANACR, aujourd'hui majoritairement composée d'Ami(e)s de la Résistance, lesquels ont désormais à assumer la direction du plus grand nombre de ses comités départementaux ; ce qui souligne la responsabilité qui leur incombe et – parallèlement – la poursuite du combat des Résistant(e)s – la nécessité chaque jour plus grande de la transmission de la connaissance de l'Histoire et des valeurs de la Résistance. Nécessité qui a inspiré la nouvelle formule du *Journal de la Résistance*.

Une information fut donnée par Jean-Claude Herbillon et Jacques Varin sur la préparation du Prochain congrès national qui se tiendra à Lons le-Saunier du 5 au 7 octobre 2012.

Louis Cortot développa ensuite les sources de légitimité des Ami(e)s de la Résistance qui, pour la plupart d'entre eux ne peut évidemment découler d'une participation personnelle à la

Résistance mais d'une connaissance acquise de ses combats, de l'adhésion à ses valeurs, de leur rôle de passeurs de mémoire, de la poursuite de la lutte des Résistant(e)s contre les résurgences actuelles du fascisme.

Puis, en fin de matinée, Louis Cortot fit une brève information sur le départ de Robert Chambeiron de la direction de l'ANACR lors du congrès d'Agen et ses suites.

La séance de l'après-midi reprit à 14h sous la présidence de Louis Cortot, Président national, Nicole Zerline, Trésorière nationale, rejoignant la tribune.

Jacques Weiller, après avoir évoqué la rencontre entre le nouveau secrétaire d'Etat, M. Marc Laffineur, et une délégation de l'ANACR, qui lui fit part des positions de notre Association, en premier lieu de notre revendication d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, souligna l'importance de situer l'ANACR au sein du Monde combattant.

Louis Cortot rappela ensuite, en le développant de manière argumentée, un principe fondamental et fondateur de l'ANACR, son pluralisme, qui n'est pas en débat mais à respecter statutairement avec constance.

Les interventions de Bernard Delaunay et Colette Gaidry nourrirent une réflexion collective sur le Concours national de la Résistance et de la Déportation, avec le rôle que peuvent avoir respectivement les enseignants d'histoire des établissements et les intervenants Ami(e)s de la Résistance.

Nicole Zerline donna une information sur l'état d'avancement des travaux de rénovation du siège national, remerciant tous les souscripteurs.

Les participants, adressant à Charles Fournier-Bocquet un message d'amitié, se séparèrent à 16h30.

DE RÉCONFORTANTES NOUVELLES DE CHARLES FOURNIER-BOCQUET



Charles Fournier-Bocquet a été élu secrétaire général de l'ANACR lors du congrès de Limoges, en 1954, et a été réélu en octobre 2010, au congrès d'Agen, avec Jacques Varin.

"Sans lui l'ANACR n'existerait pas" a dit un ancien Président de l'ANACR et, en avant-propos de la présentation du Rapport du Bureau national au Congrès d'Agen, il fut rappelé que « Notre Association lui doit énormément : avec Pierre Villon il a été l'artisan de sa création, de l'approfondissement de son caractère pluraliste, de son développement qui en

a résulté. Si nous sommes tous réunis ici, - rappela le rapporteur - c'est pour une très large part le résultat d'un demi-siècle d'efforts qu'il a consacrés pour maintenir vivantes la mémoire et les valeurs de la Résistance. »

Charles Fournier-Bocquet fut frappé longtemps avant le congrès par un redoutable AVC (accident vasculaire cérébral). La partie droite du corps, refusant le moindre service, le tint en position couchée pendant des mois.

Cependant, il retrouva vite des capacités lui permettant d'abondantes lectures (pas toujours des plus faciles !).

Puis sa volonté et ses efforts le conduisirent à constater le retour de certaines possibilités physiques, notamment dans le domaine de la marche, encore assistée par une canne tripode. Mais le fait de renouer avec la marche a conforté son moral pour attaquer la marche avec la canne anglaise.

Charles Fournier-Bocquet tient aussi à souligner le rôle sanitaire des encouragements venus des militants de l'ANACR, qui ont su trouver les mots d'une profonde amitié renforçant sa détermination, ce qui a été fondamental. Les remerciant tous, il demande au Journal d'ajouter quelques mots pour Jacques Varin qui le tient régulièrement informé des activités de l'ANACR.

« A tous... un chaleureux merci » dit encore Charles-Fournier Bocquet, avec l'espérance d'un assez bref retour à l'ANACR.

PÉRIGUEUX :

SUCCESSION DU 3^E SALON REGIONAL «MEMOIRE, RESISTANCE, DEPORTATION»

Organisé tous les deux ans, depuis 2007, par l'association « **Périgord Mémoire Histoire** » – qui rassemble les principales organisations de Résistants, de Déportés et de mémoire du département, dont l'ANACR – le 3^e salon régional « **Mémoire Résistance Déportation** » s'est tenu les 19 et 20 novembre 2011 au Théâtre de l'Odyssée de Périgueux. La veille, il avait été précédé par une demi-journée de sensibilisation au Concours National de la Résistance et de la Déportation 2012 sur le thème retenu par le jury national, « **Résister dans les camps** ». Quelque 250 élèves des collèges et lycées de Périgueux ont assisté à une conférence de Marie-France Reboul, secrétaire générale de l'Association Buchenwald-Dora et Kommandos, traitant de la Résistance par l'art à Buchenwald et Dora. Ils ont pu ensuite écouter et interroger trois déportés survivants.

Inauguré le samedi 19, en présence de Mesdames Géronimi, directrice de cabinet du Préfet et Jacqueline Orlay, Inspectrice d'Académie, de MM. Pascal Deguilhem, député, François Boudy, représentant Michel Moyrand, maire de Périgueux, de Robert Créange et Jacques Varin, respectivement Secrétaires généraux de la FNDIRP et l'ANACR, ce 3^e Salon régional abordait la double thématique de la *Bataille du Rail*, pour la Résistance et des *écrits et productions artistiques dans les camps* pour la Déportation.

Au cours de la visite inaugurale, les autorités et spectateurs purent, à l'occasion de leur passage dans l'espace Déportation, entendre les élèves du « Club Histoire » (animé par Jean-Paul Bedoin) du collège Michel-de-Montaigne réciter quelques poèmes et découvrir une exposition originale consacrée aux 24 cheminots périgourdiens déportés et internés, ainsi qu'une rétrospective dédiée, grâce à un partenariat avec le Musée de la Résistance Nationale de Champigny-sur-Marne, à l'œuvre de Boris Taslitzky.

TROIS COLLOQUES ET DEUX SPECTACLES

Trois colloques ont permis à l'assistance de découvrir, apprendre ou approfondir leur connaissance de l'histoire de la Seconde guerre mondiale. Les deux premiers, animés par Robert Mencherini, Agrégé, professeur retraité en histoire contemporaine de l'Université d'Aix-Marseille, chercheur au CNRS, avec la participation de Robert Moullière, président de l'ANCAC (Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants), de Pierre Vincent (Institut d'Histoire Sociale de la CGT), de Jacques Varin et Robert Créange, étaient consacrés d'une part à l'impact de l'action des cheminots résistants dans la lutte contre l'Occupant et, d'autre part, au « rail dans le programme du CNR et la reconstruction de la France ».

Ces débats ont suscité un grand intérêt, compte tenu de l'importance du monde cheminot dans la préfecture de la Dordogne et où, depuis plus de 150 ans, le chemin de fer est au cœur de l'activité de la ville et où les cheminots comptent encore dans la vie sociale et politique périgourdine. Le troisième a permis à Yves Lescure, Directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et Eric Brossard, professeur relais au Musée de la Résistance Nationale et vice-président de l'association des Amis du MRN à Champigny-sur-Marne, d'aborder, dans le cadre du débat de clôture, de traiter de l'art dans les camps, apportant un éclairage tout à fait particulier sur cet « art de résistance », cet « art de combat ».

Deux grands spectacles, l'un consacré à la Résistance, l'autre à la Déportation, ont clos chacune des deux journées. L'évocation, par la troupe *La Naïve* qui a joué la pièce de Jean-Charles Raymond, « *Un autre novembre* », a réussi à émouvoir les spectateurs, ravis de pouvoir échanger, à la fin du spectacle, avec Jean-Charles Raymond, auteur, metteur en scène et acteur du spectacle et Michel Agnelet, l'un des participants à ce premier acte de Résistance dans la France occupée, à savoir la manifestation à l'Arc-de-Triomphe, le 11 novembre 1940, des étudiants parisiens.

« *Cabaret Terezin* » fut donné en épilogue de ce 3^e salon régional

« *Mémoire Résistance Déportation* ». Cette pièce musicale, interprétée par Isabelle Georges, David Krüger et Olivier Ruidavet, accompagnés au piano par Sergeï Dreznin, nous a introduits, peu à peu, à travers chansons et lectures, dans l'univers sombre et douloureux du camp de concentration de Terezin (Theresienstadt). Au fil du spectacle, les spectateurs assistent à « *un récit amer qui les émeut profondément par le biais de l'ironie et de la satire, qui rouvre les blessures et que ne permet pas d'oublier cette part honteuse de l'histoire de l'humanité* ». Par ce spectacle ô combien émouvant, les Périgourdins purent en savoir davantage sur ce « *camp remaquillé en riieuse "station balnéaire" que la Croix-Rouge visita en 1944, sans voir que, pour ces milliers d'êtres humains encore en vie, ce n'était que l'antichambre d'Auschwitz* ».



Outre ce programme, savamment concocté par « *Périgord Mémoire Histoire* », les 14 expositions présentées, la présentation, par l'association *Mérillier-Vapeur 24*, de nombreux documents relatant les actions des résistants dans le domaine ferroviaire (notamment par le biais de dioramas) ainsi que de maquettes, modèles réduits et matériel d'époque, a permis d'attirer un public familial et ainsi de toucher les plus jeunes générations.

UNE PARTICIPATION IMPORTANTE DE L'ANACR

Le Comité départemental de l'ANACR – qui compte parmi les membres fondateurs de « *Périgord Mémoire Histoire* » – y a tenu un stand sur lequel Résistants et Ami(e)s de la Résistance ont vendu le premier volume des « *Chemins de la Mémoire* » réalisé et édité le Comité ANACR, et où Raymond Zerline, accompagné de son épouse Nicole, trésorière nationale, a dédié son ouvrage, « *Citoyens de l'Ombre* ». Les échanges avec les participants ont été chaleureux et quelques adhésions ont pu être réalisées.

Cette manifestation au cours de laquelle 70 bénévoles toutes générations confondues se sont relayés pour assurer accueil et bon fonctionnement des stands dans un climat fraternel et dynamique, a permis, ce week-end là, d'attirer au théâtre de l'Odyssée de Périgueux près de 3000 spectateurs, parmi lesquels quelques membres des Comités départementaux de l'ANACR venus en voisins et amis (Corrèze, Gironde, Lot-et-Garonne, Haute-Vienne). Elle a prouvé une fois de plus l'intérêt que porte le grand public à ces heures sombres de notre histoire, son attachement aux valeurs humanistes, démocratiques et patriotiques de la Résistance et aux serments prêtés par les déportés libérés, son désir d'approfondir ses connaissances et son impérieuse envie de poursuivre à nos côtés ce nécessaire travail de mémoire.

Le 3^e salon régional « *Mémoire Résistance Déportation* » achevé, vive le 4^e en 2013, année où nous célébrerons le 70^e anniversaire de la création, sous la présidence de Jean Moulin, du Conseil National de la Résistance dont les valeurs que concrétise son programme, demeurent et constituent pour nous un tremplin dans la bataille contemporaine.

HOMMAGE AU COLONEL FABIEN



Comme chaque année, le 27 décembre dernier, l'ANACR a, avec les anciens du 15-1, rendu, au cimetière parisien du Père-Lachaise, hommage sur leur sépulture au Colonel Fabien et à ses compagnons, tués par l'explosion d'une mine il y a 67 ans, le 27 décembre 1944 à Habsheim, sur le front d'Alsace.

On remarquait la présence de Monique Georges, fille de Pierre Georges (Fabien), de représentants de l'Amicale des anciens du 15-1, de l'Association des Amis des Combattants en Espagne républicaine (ACER). La Direction Nationale de l'ANACR était représentée par Louis Cortot, Compagnon de la Libération, Président national, Jacques Weiller, vice-président, Jacques Varin, secrétaire général, Christiane Tardif, membre du Bureau national, Jean Scian-dra, Vincent Pascucci et André Serres, membres du Conseil national ; le Comité de Paris de l'ANACR était représenté par Jean-Louis Cortot, secrétaire général, Naftali Skrobeck et France Teillol, membres du Comité directeur.

Après une allocution de Jacques Varin, qui retraça la vie, le combat et le sacrifice de Fabien, la gerbe de l'ANACR fut déposée par Jacques Weiller et Jacques Varin, une gerbe fut déposée par l'Acer. Puis l'Assistance se rendit sur la tombe de Pierre Villon, secrétaire général du Front national clandestin, vice-président du CNR, Président du Comac et ancien Président de l'ANACR, où Louis Cortot déposa une gerbe.

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2011

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 25 décembre 2011 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons **50026** et **10900** recevront au choix, un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une mini-chaîne d'une valeur de 762 à 914 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée un cadeau utile et agréable qui leurs sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

00517	08091	19453	30872	47499	57796	69380	78275
00778	09379	19962	31158	48569	57843	69699	78513
04059	10027	21126	31165	49333	59508	70172	79535
04234	10335	21339	36574	49791	61398	70376	80708
04460	10900	21757	37213	49932	61874	70708	81059
04720	11003	24328	38824	50026	64203	71012	81176
04810	11170	24388	39484	50071	66749	72118	81419
05037	12971	25702	41935	50378	67294	72214	81617
05348	13116	26332	42393	53450	67353	73879	82881
05434	13304	27518	44166	54352	67520	74093	83854
05777	14309	27541	44298	55944	67808	74987	
06276	17460	28492	45386	56046	68257	76560	
07221	17978	30625	46774	56150	69218	77073	

LOT-ET-GARONNE

Le 17 décembre 2011, c'est avec la participation d'un public nombreux que s'est déroulée la cérémonie commémorative des événements tragiques du 17 décembre 1943 qui virent des soldats nazis encercler à «la Ragotte» la ferme des époux Ossard, qui apportaient leur aide aux Résistants de la région, avant de s'en prendre à la ferme Estève voisine, ainsi qu'à des Résistants malencontreusement de passage au moment de l'intervention de la soldatesque.

Les habitants des deux fermes pillées sont roués de coups avant d'être arrêtés, emprisonnés à Agen puis à Toulouse, étape pour huit d'entre eux vers Bergen-Belsen, Buchenwald, et Ravensbrück ; seuls cinq d'entre eux reviendront. Deux Résistants avaient été abattus sur place.

C'est ce dont se sont souvenus avec émotion les participants à la cérémonie de la Ragotte dont Jean Mitteau, Président du comité ANACR de Marmande assurait le déroulement.

Parmi les participants, on reconnaissait le député de la circonscription, Michel Diefenbacher, le président du Conseil général Pierre Camani, le premier adjoint et des conseillers municipaux de Légnac-de-Guyenne, des représentants britanniques et de la gendarmerie.

Après le «Chant des Partisans», des gerbes ont été déposées pour l'ANACR par Brigitte Moreno, Présidente départementale et membre du Bureau National, qu'accompagnait un fils Darthial et une fille Gabarra ; Georges Darthial et Paul Gabarra, qui donnèrent leur vie il y a soixante-huit ans en ces lieux pour la cause de la liberté de la France et de son peuple.

SOUSCRIPTION POUR LA RENOVATION DU SIEGE NATIONAL DE L'ANACR

A ce jour, le montant total de la souscription nationale pour la rénovation du siège s'élève à 37.225 €

Elle a permis d'effectuer le changement de toutes les fenêtres pour un montant de 8761,54 €, les travaux de plomberie pour un montant de 3464,81 €, et la mise aux normes de l'ensemble du réseau électrique pour un montant de 17.423,36 €.

La Direction nationale l'ANACR remercie tous les comités locaux et départementaux, ainsi que tous les adhérents et les lecteurs du Journal de la Résistance qui, par leurs dons, ont permis la réalisation des premières tranches de travaux.

La dernière tranche consistera en la rénovation des murs, plafonds et peintures pour un devis de 23.573,98 €.

Elle reste donc encore largement à financer : la souscription continue...

Merci à ceux qui y contribueront.

Fernand LERICHE (Val-de-Marne, Creuse)

Né le 28 décembre 1914 à Paris d'un père forgeron chez Renault et d'une mère gardienne d'immeuble, Fernand Leriche, après des études secondaires, deviendra instituteur. Fréquentant l'Université ouvrière où enseignent des intellectuels marxistes tels Henri Wallon ou Georges Politzer, il adhère au Parti communiste en 1933. La défaite française consommée en juin 1940, il entre en Résistance à l'Occupant et au régime pétainiste, et est membre de la direction clandestine du Syndicat National des Instituteurs, qu'il a contribué à réorganiser. Il participera à des dizaines de missions, à des transports d'armes, à des actions de sabotage, aux activités du Front National Universitaire, à l'édition clandestine de l'*Almanach des Lettres françaises*. Après la Libération, il sera de 1946 à 1951 et de 1955 à 1956 rédacteur en chef de la *Vie Ouvrière*, l'organe hebdomadaire de la CGT. Parallèlement, il deviendra élu municipal à Ivry où après 1965 il sera pendant plusieurs années maire-adjoint à l'enseignement puis à la culture avant de devenir maire-adjoint honoraire en 1983. Fernand Leriche était entré au Conseil National de l'ANACR lors du congrès de Bourges en 1982 et à celui de Saint-Brieuc, en 2000, au Bureau National, dont il avait demandé l'honorariat en 2006. Il était titulaire des Croix de Guerre et de Combattant Volontaire de la Résistance, de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance.

Roger DOCHE (Charente)

Décédé le 5 décembre 2011 à l'âge de 87 ans, Roger Doche était apprenti à la fonderie de Ruelle quand la France fut défaite en 1940. Ne supportant pas l'occupant, il gagna à l'arrivée de l'armée allemande la Dordogne, dont sa famille était originaire. Entré en résistance active de par ses convictions et son amour de la liberté, il s'intégra au groupe Soleil, animé par René Coustellier et dont il devint un des responsables. Il participera à la libération de Périgueux et d'Angoulême, combatta dans la poche de Royan, avant de poursuivre la lutte jusqu'en Allemagne. Au lendemain de la Libération, fidèle à ses principes, il poursuivit, au côté de Camille Dogneton et au sein de l'ANACR, le combat l'ayant toujours motivé, participant à la création du Comité de Liaison des Associations Charentaises de Résistants et Déportés en 1973. Il était également le créateur et l'administrateur du Musée de la Résistance et de la Déportation créé en 1986. Ces dernières années, il participa activement à la promotion des Amis(e)s de la Résistance, en leur confiant des responsabilités à la direction départementale, et il restera pour eux le référent. Eprouvé par un accident cérébral survenu le 19 octobre 2010, il avait été élu en 2011 président d'honneur de l'ANACR de la Charente.

Roger-Henri CHABRILLAT (Haute-Loire)

Né le 12 janvier 1924 et décédé le 23 mai 2011, Roger-Henri Chabrilat, de Vergongheon, fut arrêté au cours du combat de Bard le 10 août 1944. Déporté aux camps de Natzweiler-Struthof, Dachau, Neuengamme et Ravensbrück, il fut libéré par l'avance de l'Armée soviétique. Membre du comité directeur départemental de l'ANACR, il était titulaire de la Légion d'honneur, de la Médaille de la Résistance, de celle de Déporté-Résistant et de la Croix de guerre.

L'ANACR de Haute-Loire déplore aussi la disparition d'Édouard RUELL, né en 1925 et décédé en novembre dernier, demeurant au Mazet-Saint-Voy, ancien résistant de l'AS et membre du comité directeur départemental.

Jean GUILLLOU (Côtes-d'Armor)

Né le 21 novembre 1925, décédé le 18 novembre 2011, fils d'une veuve de cultivateur, Jean Guillou rejoignit la Résistance à l'âge de 18 ans. 1940, Ayant quitté Gommenec'h pour Saint-Quay-Portrieux, et étant employé chez Mme Hervé

de la Ville d'en haut, il effectue des missions de renseignement pour Camille Millet en surveillant les mouvements des Allemands sur terre et sur mer. Avec Robert Ilien, il participe à l'organisation de l'embarquement pour l'Angleterre de volontaires désirant rejoindre la France Libre ; ce que, soutien de famille, il ne pourra faire. En 1944, avec un groupe de résistants, il rejoint le maquis de Pléside à Coat-Malouen. Là, il participera à des opérations de harcèlement de l'occupant et à la libération de Guingamp et de son secteur. Engagé pour poursuivre la libération du pays, il sera radio sur le Front de Lorient à Kervignac, puis membre du corps franc du 2^e bataillon placé sous les ordres du capitaine Bradoux. Il était titulaire des Croix de Combattant, de Combattant Volontaire de la Résistance, de la Médaille de la Résistance, du TRN, de la Médaille d'honneur des Combattants de 39-45.

Jean ROUSSON, Oswald CALVETTI, (Vaucluse)

Né en 1922 et décédé le 12 décembre 2011, Jean Rousson avait été incorporé en 1942 dans les Chantiers de jeunesse. Lorsqu'il est appelé au STO en 1943, il refuse de répondre à la réquisition et rejoint le camp du maquis de la Lance. Le 1^{er} juillet 1943, le camp est investi par les GMR et Jean Rousson est, avec d'autres Résistants, arrêté et conduit à la prison d'Avignon. Déporté vers Breslau (Wrocław), il s'évade du train avec quatre autres camarades après Orange, tous rejoignant ensuite des maquis locaux et poursuivant la lutte. Il était Président du Comité local de Valréas qu'il avait contribué à mettre en place.

Né en 1925 dans une famille de communistes italiens ayant fui le fascisme, Oswald Calvetti, son certificat d'études obtenu et après un an et demi au lycée d'Isle-sur-Sorgue, travaillera dans la papeterie de Fontaine-de-Vaucluse où ses parents sont ouvriers. Ayant rejoint la Résistance dans les rangs des FTP (groupe Jean Robert), membre des Jeunesses communistes depuis 1944, il deviendra sergent FFI. Engagé à la Libération «pour la durée de la guerre», il fut envoyé à Barcelonnette, où il combattit les fascistes italiens, puis sera démobilisé en juillet 1945. Après la Guerre, il occupa d'importantes responsabilités tant au parti communiste qu'à la CGT à la Fédération du Papier-Carton ; il fut membre du Conseil économique et social. Oswald Calvetti était titulaire de la Légion d'Honneur et de la Croix de CVR.

L'ANACR du Vaucluse déplore aussi la disparition de Francis LIOTAUD, décédé le 21 octobre 2011 et qui avait en 1943 suivi son père dans la Résistance, participant à plusieurs actions des maquis de la Durance et du Lubéron.

Charles CAPEL (Puy-de-Dôme)

Né le 28 août 1922, et décédé le 10 septembre 2011, Charles Capel entra en Résistance après avoir refusé de partir au STO. À partir du 14 juillet 1943, il est membre du groupe Franc des Bois-Noirs, à Lavoine (lieu-dit «Les Cacos»). Du 8 au 4 novembre, ce groupe subira les attaques des Allemands, des Miliciens et des GMR. Après avoir transité dans l'Allier, il rejoint le Puy-de-Dôme, et intègre le groupe FTPF «Monédière», à Volvic, puis le groupe «Guy-Moquet», à Fournols. Nommé sous-lieutenant sous le pseudonyme de «Clément», il participe activement à la libération de Thiers le 25 août 1944. Il était titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 avec citation à l'ordre du régiment et étoile de bronze.

Adrien-Claude TISNE (Gironde)

Né le 6 juin 1922, Adrien-Claude Tisné se fait arrêter en août 1940 dans la gare internationale de Canfranc alors qu'il tente de passer en Espagne pour rejoindre Londres ; emprisonné à Pau, il est relâché. Après avoir été mobilisé dans les Chantiers de jeunesse de la région de Saint-Gaudens,

il entre le 1^{er} mars 1943 dans la branche «Renseignements» de l'Armée Secrète de Tarbes auprès de l'abbé Félix Etchepare, supérieur de l'orphelinat de Saint-Joseph, dont il avait été l'élève de 1932 à 1935, participant à la recherche nocturne des dépôts d'armes constitués par l'Armée d'Armistice, à des liaisons avec l'A.S. de Toulouse, à l'établissement de faux documents. Convoqué en juin 1943 pour le STO, il devient réfractaire et le 10 septembre 1943 passe clandestinement la frontière franco-espagnole après Itxassou. Arrêté par la Guardia civil, il est emprisonné à la «Carcel Modelo» de Pampelune avant d'être transféré le 3 novembre 1943 au sinistre camp de Miranda de Ebro. Il est le 28 décembre 1943 échangé avec 1 500 autres prisonniers contre du carburant, de la farine et des phosphates proposés par les U.S.A à Franco. Il rejoint alors le Maroc où, le 7 janvier 1944, il signe son engagement volontaire, au 31^e bataillon du Génie, avec lequel il participe en août suivant au débarquement de Provence à Saint-Tropez. Puis, en février 1945, c'est la libération de Colmar, le combat continuant jusqu'à la défaite nazie. Après la Libération, il reprend ses études et devient professeur puis directeur de reconversion professionnelle avant de rejoindre l'Office National des Anciens Combattants.

Jean MUNIER (Landes)

1940, c'est la drôle de guerre, Jean Munier, récemment disparu à la veille de ses 97 ans, est alors soldat et très vite fait prisonnier. Incarcéré au Stalag 9 A en compagnie d'un nommé «François», il échafaude avec lui des plans d'évasion, qui réussiront chacun de leur côté. Ils se retrouveront dans Paris occupé avec l'intention d'entrer en Résistance en créant un réseau ; dans lequel Ginette, sa future épouse alors âgée de 16 ans, entrera en 1942. Leur activité clandestine – liaisons, récupération de parachutages, transports d'armes – s'étendra sur la Région parisienne, l'Auvergne, le Lyonnais, la Bourgogne. Parmi les missions que Ginette et Jean meneront ensemble fut, à la demande de François, la mise à l'abri de sa fiancée Danielle Gouze, en danger dans le maquis de Cluny et qui séjourna un temps dans la famille Munier. C'est ainsi que se noua une amitié durable entre les familles Mitterrand et Munier. Jean Munier était Officier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 39/45 et Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

L'ANACR des Landes a déploré aussi la disparition de Paul LAILLE, qui s'engagea dans la Résistance aux FTP, au Corps franc Pommiès, et participa à la bataille de Colmar, et de Louis GASQUET, qui avait une vingtaine d'années lorsqu'il rejoignit la Résistance dans un groupe du Lot. Arrêté en mai 1944, il fut déporté au camp de d'Oranienbourg-Sachsenhausen.

Geneviève BLUM (Isère)

Disparue à 89 ans, Geneviève BLUM, la «Germaine du Vercors», qui fut agent de liaison, drapeau tricolore à la main, coiffée d'un bonnet phrygien et vêtue d'une robe aux couleurs tricolores, défila en tête d'un défilé patriotique le 14 juillet 1942.

L'ANACR de l'Isère a été aussi endeuillée par la disparition à 93 ans de Pierre JAY, membre du Comité départemental, de Charles BOSSIS, entré en Résistance à Nantes et qui rejoignit un maquis en 1944, puis qui s'engagea dans l'armée, fut affecté au 43^e RIC, envoyé en 1946 en Indochine et quitta l'armée avant de l'être en Algérie, et d'Ida DURET, Amie de la Résistance, disparue à 83 ans et qui était trésorière-adjointe du Comité ANACR de Roussillon.

Pierre SIMON (Lot-et-Garonne)

Disparu à 86 ans à la mi-décembre dernier, Pierre Simon, était entré dans la Résistance au groupe Vény. Ses papiers militaires mentionnent

aussi son engagement volontaire pour la durée de la guerre, une campagne de guerre dans la période du 20 août 1944 au 8 mai 1945 suivie d'une campagne d'occupation en Allemagne allant du 8 au 23 octobre 1945. Il fut démobilisé le 10 janvier 1946. Il était médaillé des moins de 20 ans, et titulaire du TRN.

L'ANACR du Lot-et-Garonne déplore aussi la disparition de Norbert LAPOIRE, membre de l'ANACR du Réolais (Gironde) et du Comité de Marmande, qui participa au combat de Lorette, de Mario DADDI, décédé le 11 décembre 2012, membre des compagnons du Tour de France des Devoirs unis de Fumel, ancien du maquis bataillon Geofroy, d'Yves PAMPOUILLE, décédé à 91 ans, d'André DARRROMAN et Roger PERRIN.

Pierre CHASSAGNE, Paul NICOLAS (Dordogne)

Décédé le 27 juin 2011 dans sa 87^e année, Pierre Chassagne, jeune étudiant de 18 ans, fait partie dès octobre 1943 de l'Armée Secrète (l'AS) dans le Terrassonnais où il effectue des actions de renseignement, notamment en liaison avec les maquis de Corrèze. Le 27 mai 1944, il rejoint une formation des FTP, la 221^e compagnie commandée par Pierre Goumet, dit «Alphonse», qui s'est illustrée dans le combat du 10 juin 1944 à Terrasson contre un détachement de la tristement célèbre division Das Reich. C'est alors qu'il eut des contacts, à propos de livraisons d'armements, avec Roger Ranoux. Son père, Guillaume, était à cette époque commandant de la brigade de gendarmerie de Terrasson et, malgré les risques encourus, entretenait des relations complices avec les résistants locaux. Au sortir de la Guerre, il s'engage dans une carrière militaire et entre à l'Ecole de Saint-Cyr, promotion Rome-Strasbourg. Pierre Chassagne reviendra à la vie civile comme inspecteur des Postes et Télécommunications à Strasbourg avant d'être muté à Uzerche. Parallèlement il entreprendra avec succès des études de chirurgie dentaire et ouvrira un cabinet à Montignac, ville où il exercera jusqu'à la retraite. Il était Officier des Palmes Académiques, Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Paul Nicolas («Néné»), décédé à 86 ans en juin dernier, fut témoin le 31 mars 1944 de l'arrivée à Rouffignac de la *Das Reich* qui brula le Bourg. Pris dans la rafle de Rouffignacois emmenés par les nazis dans la soirée à Saint-Pierre-de-Chignac, puis le lendemain à Condat, il échappa miraculeusement à une mort annoncée : alors qu'il était appelé à sortir des rangs avec trois compagnons d'infortune d'origine israélite, abattus près de lui, l'officier allemand qui commandait la tuerie le fit au dernier moment sortir de la file en lui disant «*Toi, Arbeit Deutschland*». C'est ainsi qu'il se retrouva dans un camp de travail en Allemagne.

L'ANACR de Dordogne a été aussi affectée par la disparition de Guy ONGARO, originaire de La Roque-Gageac où il était né en 1925, et qui, à peine âgé de 19 ans, prit le maquis avec l'unité A.S. commandée par Lucien Badaroux (alias «Albert») et fut engagé sur le Front de l'Atlantique, principalement à La Pointe de Grave et Royan, ainsi que par celle de Noël CAYRE, originaire du village de Millac et qui s'est éteint dans sa 87^e année. Engagé pour la durée de la guerre dans les rangs du groupe A.S. Bernard, il participera aux libérations de Bergerac et Bordeaux, ainsi qu'à des actions sur le Front de Royan. Il sera démobilisé en novembre 1945.

Lucien DUCLOS, Marcel MOLLERO (Morbihan)

Décédé le 2 octobre 2011, Lucien Duclos s'engagea dans la Résistance début 1944 à la C^{ie} Marco «Pluméliau-Baud-Guénin» (parachutages), qui se distingua lors de la prise de Nostang et Sainte-Hélène, soutenue par les chars américains de Patton. Engagé dans la Marine et il fera l'Indochine.

Décédé le 22 août dernier à 89 ans, Marcel Molero, réfractaire, était entré dans la Résistance en Charente dans la région de Royan puis participa au maquis de Saint-Marcel et fut sur le front de la Poche de Lorient.

L'ANACR du Morbihan a aussi été endeuillée par le décès de Marcel Le CHANONY, Charles BEAUJEAN, Raymond BRIGANT et Raymond LE MEUR.

Félix SAGE, René FROIDEFOND, Baptiste TOUTON, Jean MADRANGES (Corrèze)

Né le 11 juillet 1926, Félix Sage n'a pas encore 18 ans lorsque son père, pour le mettre à l'abri, l'envoie chez ses grands-parents dans le Cantal. C'est là qu'à la suite de son frère aîné il prend le maquis, entrant le 1^{er} mai 1944 dans le groupe «Gréco», fort de 20 hommes. Promu aussitôt caporal, il devient l'armurier du groupe et s'occupe des armes provenant de parachutages ainsi que des postes émetteurs-récepteurs ; le groupe fournissait munitions et vivres aux camps de Margeride et Nérone dans le Cantal, participant dans le secteur de Riom-ès-Montagnes à des actions de sabotage de voies et était à disposition des unités F.F.I. de cette région pour le ravitaillement, les liaisons et les sabotages. A maintes reprises, «Fifi» Sage échappa à l'arrestation et à la mort. Il était décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Contacté en juin 1943 par le capitaine F.F.C.I. Georges Logothétis et le commandant Roger Lescure, René Froidefond est affecté à la 3^e puis 235^e compagnie FTPF placée sous les ordres du lieutenant Edouard Valéry, qui le désigne au commando de saboteurs du détachement Grandel. Il participe activement aux nombreux coups de main, sabotages et autres combats à la réception et diffusion de la presse clandestine. En janvier 1944, muté à la compagnie du 35^e Bataillon stationnée dans les gorges de la Vézère, le soldat Froidefond est nommé sergent. Sa mission est l'instruction des nouvelles recrues, l'organisation de nouveaux commandos de voltigeurs, auxquels il apprend le maniement des armes et des explosifs et qu'il entraîne à attaquer les convois ennemis, routiers ou ferroviaires, ainsi qu'aux accrochages et combats. Ainsi d'août à décembre 1943, seront sabotée et détruite deux machines du dépôt de Brive, effectués le sabotage et le déraillement du train 5 630 près de Turenne, le déraillement du train 9 529 au Pont de Grange. De mars à août 1944, ce sera le sabotage de nouvelles machines au dépôt de Brive, le blocage du pont tournant, la destruction de la machine 150025 à Estivaux. Le 8 août, il participe à l'embuscade au N-O de Brive, subtilisant à l'ennemi un train qui sera déchargé à Ussac, permettant ainsi la récupération de 16 canons antichars et de leurs munitions, ainsi que la libération de 200 détenus du travail. René Froidefond prit aussi part aux combats libérateurs de l'arrondissement de Brive et continua de servir jusqu'au 14 octobre 1944.

Né à Objat le 29 mai 1926, Baptiste Tournon devint apprenti électricien. Lorsque la guerre éclate, il travaille dans une usine agroalimentaire qui sera le cadre de ses premiers actes de Résistance. A 17 ans, il devient agent de liaison des FTPF, puis combat dans la 236^e compagnie, intégrant sous le pseudonyme de «Michel» le maquis placé sous les ordres du Commandant Pierre Guérin, dit «Jo». Du 2 janvier au 21 août 1944, il participera à des embuscades qui feront dérailler les trains de transport d'armement et de ravitaillement en partance pour l'Allemagne. Il prendra part à la libération des villes corréziennes de Brive, Tulle et Ussel, puis du 15 septembre au 16 décembre 1944 à celle de Bordeaux et de la Pointe de Grave, sous le commandement de Baluze et de Godefroy, alias «Rivière». Après la Guerre, il travaillera à la RATP où il sera un militant syndical actif. Il était titulaire de la Légion d'Honneur.

Jean Madranges avait rejoint la Résistance FTP

pour aider aux liaisons, à la distribution de tracts, aux parachutages d'armes et à leur transport. A partir de juin 1944, il intégrera la Cie 23-60 jusqu'à son départ de Pradines. Fin août 1944, à 19 ans, il signe un engagement volontaire au 126^e RI de Brive pour la durée de la guerre en Europe. Après deux mois de face à face avec l'armée allemande sur les bords du Rhin, ce sera en février 1945 la traversée du fleuve en canot. Au sein de la 1^{re} année de De Lattre de Tassigny, il poursuivra le combat à l'intérieur de l'Allemagne. Le 7 avril 1945, son groupe sera fauché par un obus qui fera plusieurs blessés ; dont Jean Madranges qui sera démobilisé en novembre 1945. Cité à l'ordre du Régiment pour sa bravoure, il recevra la Croix de Guerre, avec étoile de bronze, et, quelques dizaines d'années plus tard, la Croix du Combattant Volontaire 39-45.

L'ANACR de Corrèze a déploré aussi la disparition de Guy FAUCHER, médaillé de la Résistance avec rosette, membre du comité ANACR de Tulle et qui contribua dès 1972 à la création du Musée de la Résistance et de la Déportation dans cette ville, de Marcel DELMAS qui, après les Chantiers de Jeunesse, refusa en 1943 de partir au STO et entra au Maquis, dans un premier temps en moyenne Corrèze et ensuite dans le secteur de Brignac-la-Plaine et Yssandon, participant activement à de nombreux sabotages sur le réseau ferré, en gare de Brive, au détournement du train d'Uzac à la libération de Brive, de Patrick TEYSANDIER («Patou»).

Henri KARAYAN

Disparu le 2 novembre 2011, Henri Karayan, fidèle participant de la cérémonie annuelle au Cimetière d'Ivry à la mémoire de ses camarades de «l'Affiche rouge», ceux du groupe FTP-M.O.I. Manouchian-Bocsov, dont il était avec Arsène Tchakarian l'un des deux derniers survivants, était né en 1921 à Istanbul, dans une famille arménienne victime du génocide de 1915.

Arrivé en France à l'âge d'un an et demi avec sa famille qui s'installa à Décines, près de Lyon, c'est à 17 ans, étant lui-même engagé notamment dans des organisations culturelles arméniennes, qu'il rencontra en 1938 Missak Manouchian, intellectuel membre du Parti communiste depuis 1934 et qui travaillait à la mise sur pied d'une Union populaire franco-arménienne ; rencontre qui le marqua durablement.

Classé «individu douteux», Henri Karayan est incarcéré en mai 1940 à la prison Saint-Paul de Lyon avant d'être envoyé au camp de Lorient, dans la Drôme, puis à celui du Vernet (Ariège) où il sympathise avec un autre interné, Léo Kneller, communiste allemand (KPD) et ancien des Brigades internationales. Livré aux Allemands pour travailler dans la Ruhr, Henri Karayan y retrouva Léo Kneller de retour en Allemagne à la demande du KPD pour y organiser un réseau de résistance antinazi.

Repérés par la Gestapo, Henri Karayan et Léo Kneller réussirent en 1942 à regagner la France. Reprenant contact avec Missak Manouchian auquel il présente Léo Kneller, Henri Karayan participe aux distributions de l'*Humanité* et de tracts. En avril 1943, il s'engage dans la lutte armée et est incorporé aux côtés de Marcel Rayman et de Tomasz Elek, au groupe de jeunes FTP-MOI que commande Missak Manouchian, participant à de nombreuses actions contre l'occupant dans toute la Région parisienne.

Après les arrestations qui démantelèrent le groupe, Henri Karayan rejoint la Résistance dans le Loiret.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Je recherche des informations sur l'abbé GOU-
TAUDIER. Qui peut m'indiquer des documents expo-
sant notamment son action de Résistant ? Merci.

Contacteur Michel AUVOLAT
E-mail : librairie-auvolat@orange.fr

Secrétaire de l'ANACR de Hennebont/Inzin-
zac-Lochrist, je fais des recherches sur la Résis-
tance et j'essaie de reconstituer un historique de
certaines unités FFI de la Poche de Lorient. Je
recherche les journaux de marche des Bataillons
FFI du Morbihan. Qui les posséderait ? Ils sont
disponibles au SHAT de Vincennes mais il faut
se déplacer ou les acheter.

Je fais des recherches dans les archives
locales et départementales, mais certains docu-
ments ne sont consultables que par des per-
sonnes disposant de dérogations (statut d'histo-
rien, chercheur, ...) Quelles démarches faut-il faire
pour obtenir ce statut ?

Contacteur Yves JOUAN
18, rue des Mimosas,
56650 - INZINZAC-LOCHRIST
Tél. : 02.97.36.03.62.
E-mail : diwhall@orange.fr

Je recherche des documents pour reconstituer
le parcours de mon oncle Guy DUVIGNAU. Il
appartenait au réseau « Brutus ». Arrêté à Bor-
deaux en 1944, il fut déporté à Flossenbürg où il
est arrivé le 25 août 1944 et y est décédé le
23 décembre 1944. Merci pour toute aide.

Contacteur Michel HIRONDEAU
20 rue du Bois des Baronnes,
17130 - MONTENDRE
Tél. : 05 46 49 52 30 Port. : 06 08 63 62 33
E-mail : michel.hirondeau@wanadoo.fr

Je me suis rendu au cimetière d'Asnières-sous-
Bois (89660) afin de trouver quelques données
sous le nom de FERLET, mon grand-père
maternel.

J'ai relevé sur la tombe de Joseph FERLET
une plaque de l'A.N.A.C.R. "Au résistant Marcel
FERLET". Je serais reconnaissant à qui me com-
munique les renseignements le concernant.

Contacteur Jean-Louis GENTIL
21 rue saint-Martial
87160 - ARNAC-LA-POSTE
Tél. : 05 55 60 24 98
E-mail : jil.gentil@gmail.com

J'ai un ami américain, David Albert, dont la
mère était une Résistante française à Paris durant
la Seconde guerre mondiale. Son nom était Léon-
nie PAILLARD, née le 8 Avril 1914, à Allonnes,
et son nom de résistante était « la petite fée ». Elle
vivait boulevard Picpus à Paris. Il aimerait si pos-
sible retrouver des membres de son réseau.

Contacteur Odile BOURDELAS
14, rue de Vienne, 75008 - PARIS
Portable : 06 11 07 99 80
E-mail : odile.bourdelas@orange.fr

Le grand-père de ma femme, Gaston BEAUM-
GARTEN, est enterré au Père-Lachaise à Paris.
Voyageur de commerce, il est décédé à Bosgue-
rard-de-Marcouville dans l'Eure, le 20 avril 1944,
à un barrage tenu par les Allemands, et a été
rapatrié vers Paris par les anciens combattants
en 1944 ou 1945 - nous ne savons pas la date
exacte - à la suite d'une intervention du Général
de Gaulle.

Nous ne connaissons pas ce qui s'est passé
dans l'Eure Qui peut nous éclairer ? Pourquoi les
anciens combattants sont-ils intervenus ?

De plus, il est enterré dans une sépulture
appartenant à la famille Vincent, où sont inhu-
mées cinq personnes. Pourquoi ? Nous ne pou-
vons établir de lien de parenté... Qui pourrait nous
donner des informations ? Je peux me déplacer.

Contacteur Bernard COUDERT
E-mail : b.coudert@sfr.fr
211 rue d'Orvilliers
77520 - MONTIGNY-LENCOUPE
Tél. : 01 72 66 79 07

Je recherche des informations et témoignages
sur André MEUNIER (dit « Mureine » ou
« Murène »), sur son rôle durant la Résistance. Il
était l'un des organisateurs de la Résistance en
Gironde.

Contacteur Frédéric MEUNIER
E-mail : f.meunier@uq.edu.au

Petit-fils de Jean SENECHAL (décédé) et de
Jacqueline MALAPLATE (née Drouet) vivant
actuellement à Annecy (Haute-Savoie), tous deux
membres des FFI, je recherche des informations
sur la vie de mes grands parents. Je me deman-
dais si, par le biais de votre association, j'aurais
le moyen de collecter quelques renseignements
pour compléter ma recherche.

Contacteur Philippe MALAPLATE-SÉNÉCHAL
75020 - PARIS
E-mail : philippe_malaplate74@hotmail.com

En vue d'une conférence liée à la libération et
aux actions de la Résistance à Pierre-de-Bresse,
en Saône-et-Loire, programmée le 8 mai 2012,
en partenariat avec la mairie, les Anciens Com-
battants et le collège, nous recherchons des infor-
mations précises sur le réseau du colonel BUCK-
MASTER dans cette région.

Contacteur Robert VIEL-GLOTOFF
Avenue Gustave-Eiffel, 21000 - DIJON
Port. : 06 83 90 64 07
E-mail : robert.viel@orange.fr

Je souhaite réaliser un ouvrage sur un Résis-
tant FTPF d'Uzès dans le Gard, chef d'un réseau
local ; il a été un acteur majeur de son secteur.

J'ai rencontré la fille de cet homme (qui se
trouve être une parente) et qui m'a vivement
encouragé dans mon projet.

Ce Résistant a également après la guerre mis
tout en œuvre pour que l'unique survivant du
massacre perpétré à Uzès le 21/08/1944 soit cité
à l'ordre de l'armée et récompensé.

Je souhaite réaliser ce projet pour le 70^e anni-
versaire de la libération de notre ville, dont la mai-
rie fut prise par un commando FTPF au lende-
main du drame.

Qui pourrait m'aider ?
Contacteur Laurent BOSSI
E-mail : Lol30@hotmail.fr

Je suis à la recherche du sergent-chef Pierre
DEYBER. Je le recherche pour ma Grand-mère
qui l'avait aidé pendant la guerre à désertier l'ar-
mée allemande dans laquelle il avait été enrôlé
de force. Suite à sa désertion, il est parti à Saint-
Sauflieu pour rejoindre les FFI. La dernière fois
où ma Grand-mère a eu de ses nouvelles, il était
sergent-chef CLAE SP 50674. Il devait partir
en Indochine. Merci pour toutes informations.

Contacteur Caroline DIOLOT
16, impasse des cigognes
68790 - MORSCHWILLER-LE-BAS
Tél. : 03 69 19 00 89. Port. : 06 24 62 34 20
E-mail : caroline.diolot@yahoo.fr

Dans le cadre de recherches généalogiques
et historiques sur ma famille, j'ai appris que Léon
JOSSELEVITZ, commandant FTPF, a été fusillé
à Pamiers le 6 octobre 1944. Auriez-vous d'autres
informations sur lui ?

Toute aide sera bienvenue.
Contacteur Reouven FRAJERMAN
JERUSALEM
E-mail : Frajermanfrajer@zahav.net.il

Je recherche des documents sur mon père
Antoine CHATAGNON. J'ai retrouvé dans ses
papiers une carte de l'OSS avec photo et
empreintes, un côté en français et l'autre en anglais.
Où puis-je avoir des renseignements sur ses acti-
vités ? J'ai 72 ans et suis son fils. Merci de m'aider.

Contacteur Aimé CHATAGNON
Rue Joseph-Anselme 84400 - GARGAS
Tél. : 04 90 74 07 46. Port. : 06 31 65 11 55
E-mail : leschatas2@wanadoo.fr

Je recherche désespérément la trace d'un cou-
sin résistant FFI habitant et agissant sur Paris,
mort le jour de la libération de Paris. Avant d'en-
tamer des recherches auprès des autorités offi-
cielles, j'aurais besoin de plus de détails.

Or, malheureusement, compte-tenu du décès
de sa mère, déportée, ainsi que de mon grand-
père, son oncle (résistant déporté aussi), je ne
possède que peu d'informations sur lui.

D'origine ukrainienne (Crimée) ou russe selon
les documents, je sais qu'il travaillait dans le
cinéma sous le pseudonyme de « Maurice TAY-
LOR », mais j'ignore son vrai nom. Il a par ailleurs
été enterré sous son pseudonyme de résistant
qui m'est également inconnu. Le nom de jeune
fille de sa mère était Vera Berchatsky (phonétique,
l'orthographe pourrait être différente du fait de
l'alphabet cyrillique) et son nom d'épouse com-
mencerait par Ber. (?) Son second prénom pour-
rait être Nioma.

Je sais par une rencontre fortuite qu'il a fait
partie du même réseau que les frères de Denise
Norette (nom d'épouse, son nom de jeune fille
m'est hélas inconnu). Les parents de Denise
tenaient un petit hôtel familial.

Cela nous fait mal au cœur que plus personne
n'honore son souvenir. Pourriez-vous m'orienter
ou me suggérer des pistes me permettant de réa-
liser des recherches le concernant ?

En vous remerciant par avance
Contacteur Claire BERCHATSKY
E-mail : cberchatsky@free.fr

« Mugette » dans la clandestinité, je recherche,
pour faire valoir des droits en reconnaissance
de titres de Résistance, un camarade du maquis
de Brenac (Ferme la Bataille, au pied du Pic du
Lisieux, à Telenet-Saint-Jeuire, en Haute-Loire),
qui avait pour nom de maquis « Paquerette » et
qui habitait près de Chambéry. Le chef du ma-
quis était le Dr Gabriel Rouquotte (« Gabriel »),
aujourd'hui décédé, qui fut maire d'Alès.

Contacteur Huguette PERA
574, avenue de la Gare
38530-PONTCHARRA
Tél. : 04.76.92.44.35

«LA GUERRE DES PARTISANS»

Histoire des Francs-Tireurs Partisans Français, Histoire de la Résistance ouvrière et populaire du département de l'Aisne

Par Alain Nice

Le sous-titre de l'ouvrage conséquent de plus de 500 pages que nous livre Alain Nice en délimite l'objet : ce n'est pas l'histoire de l'ensemble de la Résistance axonaise qui est ainsi traitée mais celle de son principal mouvement de lutte, les FTP, en relation avec les couches sociales qui lui ont fourni l'essentiel de ses effectifs et cadres.

Toutefois cette composante de la Résistance ne pouvant pas être isolée des autres, c'est judicieusement que l'auteur consacre quelques-unes de ses premières pages aux autres mouvements de Résistance du département, l'Organisation Civile et Militaire (O.C.M.), le Bureau des Opérations Aériennes (B.O.A.), Libération-Nord, Ceux de la Résistance (C.D.L.R.), Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.), ainsi qu'à la structure des FFI, dans lesquels les FTP de l'Aisne sont théoriquement intégrés mais qui resteront très autonomes, le commandement départemental FFI étant essentiellement contrôlé par l'OCM.

De la même manière, l'histoire des FTP de l'Aisne ne peut être isolée de celle du Parti communiste qui sera à l'initiative de leur création et de celle du Front national clandestin dont les FTP sont le bras armé.

Servi par une abondante et précieuse iconographie, le texte d'Alain Nice s'appuie sur des archives et des documents souvent inédits ainsi que sur de nombreux témoignages qui lui permettent de retracer, de façon minutieuse en les séquençant, les différentes phases de l'organisation, de la structuration et du combat des FTP axonais.

Ainsi après les prémices allant de l'automne 1940 au printemps 1941, qui est la période de la réorganisation du mouvement ouvrier clandestin mais qui s'accompagne déjà de premiers sabotages, succédera à partir de juin 1941 une période durant laquelle on les voit se multiplier et qui va aussi être celle du passage à la lutte armée. Si à Paris le coup de feu de Fabien du 21 août 1941 à Barbès en a donné le signal national, dans l'Aisne c'est l'attentat contre une sentinelle allemande à Courmelles le 29 septembre 1941 qui concrétise ce tournant de la lutte.

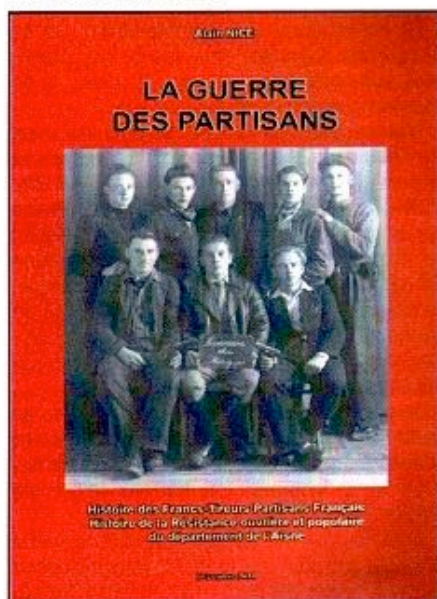
Après avoir développé les circonstances de la création des FTP en avril 1942, et noté la naissance d'un des tous premiers maquis de France à Veslud, Alain Nice consacre quelques 130 pages à la période allant du printemps 1943 à février 1944 durant laquelle se multiplient les groupes FTP, les actions qu'ils mènent mais aussi s'approfondit la répression qu'ils subissent.

Mais, la plus grande partie de l'ouvrage - 300 pages - est consacrée à l'année 1944, celle des combats préparant la Libération, à laquelle les FTP de l'Aisne vont grandement contribuer.

Et, ce n'est pas son moindre mérite, le livre d'Alain Nice, par le texte mais aussi souvent par la photo qui l'accompagne, fait revivre, donne la parole et un visage à des femmes et des hommes dont nombre donnèrent leur vie pour abattre le nazisme et pour que la France retrouve sa liberté.

Si son ouvrage n'est pas l'histoire de toute la Résistance dans l'Aisne, comme Alain Nice en avertit en prologue le lecteur, celui-ci pourra à sa lecture constater qu'il est un approfondissement majeur de sa connaissance, par là-même désormais incontournable.

«La Guerre des Partisans», 504 pages. 46 €
Pour recevoir ce livre, commandez à adresser à :
Alain NICE, 6 rue de la Tour du Pin
02250 BOSMONT-sur-SERRE



L'exemplaire : 5€
Par 30 : 4,50€ l'exemplaire
Par 50 : 4€ l'exemplaire
Par 100 : 3€ l'exemplaire

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE,
DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères
pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens
Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire
Par 100 : 2€ l'exemplaire
à l'ANACR, 79 rue St-Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Louis CORTOT

REDACON - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France 13 €
Etranger 15 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 3,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier
numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0313 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au Journal de la Résistance (4 n°s par an, 13 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 13 €
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS